



**MASTER MEEF mention 1er degré
« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »
Mémoire de 2^{ème} année**

Année universitaire 2020 - 2021

**L'effet des sanctions sur la fabrique des
inégalités de genre à l'école élémentaire**

FLORIANE BESNIER - ANDREA DOS SANTOS-RODRIGUES

Directeur du mémoire : Monsieur Kuhr Laurent

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont contribué à la construction et à la rédaction de notre mémoire.

Nous souhaitons remercier dans un premier temps notre directeur de mémoire Monsieur Laurent Kuhr pour l'encadrement et les précieuses orientations qu'il nous a accordées. Ces derniers nous ont été indispensables à la conduite de notre recherche. Nous le remercions pour les divers aides et conseils qui ont contribué à alimenter notre réflexion.

Nous tenons également à remercier les enseignants qui nous ont dispensé des enseignements dans le cadre de l'Unité d'Enseignement de recherche "*Discrimination et inégalités*" afin de nous avoir orienté et rassuré tout au long de la construction de notre mémoire de recherche.

Un grand merci également aux deux enseignants de l'école X et à leurs élèves pour leur implication et leur accompagnement dans les réponses à nos interrogations tout au long de notre enquête de terrain. Nous exprimons toute notre gratitude pour l'intérêt qu'ils ont porté à nos recherches, en nous faisant part de leurs expériences professionnelles.

Pour finir nous remercions également nos amis ainsi que notre famille pour tout le soutien qu'ils ont pu nous accorder tout au long de la réalisation de notre travail de recherche.

Résumé

Dans le cadre de notre mémoire de fin d'étude, nous nous sommes interrogées sur les possibles effets des sanctions sur les inégalités de genre à l'école.

Il semble que de manière inconsciente, en cautionnant les représentations véhiculées par la société, les enseignants au travers de la sanction ont un rôle à jouer dans la reproduction d'inégalités de genre. En ce qui concerne la gestion de la sanction, il est vrai qu'un enseignant passe beaucoup de temps à réfléchir à sa mise en œuvre et son fonctionnement : dois-je mettre des croix comme avertissement ? Dois-je utiliser un système de couleurs, un système de récompenses, un système de points ? Dois-je avertir avant de sanctionner, permettre une "deuxième chance" ? Nombreuses sont les questions auxquelles les enseignants tentent de répondre afin de parfaire leur système punitif. Cependant, les réponses à ces questions ne permettent pas réellement de prendre en compte le lien entre le système punitif et le public concerné. Il convient de s'intéresser en amont à toutes les questions d'ordre affectif, comportemental et cognitif. En d'autres mots, il s'agit de s'intéresser aux effets de la sanction sur les élèves en fonction de leur sexe.

Afin d'apporter des réponses à nos questions, nous avons travaillé sur la notion de mixité de genre, de la mixité à l'école, d'inégalité de genre et enfin sur la notion de sanction liée aux différents comportements visibles chez les filles et les garçons ainsi que le regard porté par l'enseignant sur ces derniers. De plus, nous sommes allées sur le terrain afin de récolter des éléments sur les sanctions en classe et leurs éventuels liens directs ou indirects au genre de l'élève. Malgré l'attention apportée par l'école sur la fabrique des inégalités de genre à l'école, celles-ci persistent. En effet, par l'observation sur le terrain et les différents regards que nous avons croisés, nous avons pu observer que les sanctions participent à la persistance des inégalités de genre à l'école en renforçant les stéréotypes de genre.

Mots clés

sanction - système punitif - mixité - inégalité de genre - effets pervers - transgression scolaire - stéréotypes de genre - fille/garçon - genre.

Abstract

In accordance with our end of study thesis, we were asking about the eventual effect of punishment on the inequality of gender in school.

It seems that unconsciously, endorsing the representations conveyed by society, teachers through their punishment play a part in gender differences of representation. For the management of the sanction, it is a fact that a teacher spend a lot of time in thinking about the implementation and the operating mode : do I have to put cross as a warning ? Do I have to use a color system, reward system or points system ? Do I have to prevent before the sanction to give a second chance ? There are a lot of questions for the teachers that they try to respond to improve their punitive system. However, the answer to those questions do not really let think about the link between the punitive system and the people concerns. Attention will be paid upstream on the affect side, behavior and cognitive side. In other words, it's about being interested in sanction effect on kids depend on their gender.

In order to respond to our questions, we worked on different concept : gender diversity, school diversity, gender inequality and punishment related to the different behavior between boys and girls and the teachers' perception on them. Besides, we worked in the field to get some elements about sanction in class and their direct or indirect link with student gender. Despite the school concerns on the gender inequality made by it, they are still there. Indeed, with the observation on the field and the different point of view that we discovered, we have seen that sanction play a part in gender inequality in strengthening gender stereotype.

Key words

Sanction – punitive system – mixity – gender unequaility – perverse effect - school transgression – gender stereotype – girls/boys - gender

Table des matières

1) Introduction	5
2) Partie théorique	7
2.1) Contexte socio-historique de la mixité	7
2.1.1) La mixité de genre	7
2.1.2) La mixité et l'égalité de genre à l'école.	8
2.1.3) Le curriculum caché	9
2.2) Inégalités de genre	11
2.2.1) La notion d'inégalité de genre	11
2.2.2) Les stéréotypes de genre et leurs enjeux à l'école	12
2.2.3) La place de la sanction dans les inégalités de genre	14
2.3) Les sanctions	16
2.3.1) Définition de la sanction	16
2.3.2) Le rôle de la sanction éducative à l'école	18
2.3.3) Les différents comportements entre les filles et les garçons à l'école et la transgression scolaire	20
2.3.4) Effet pervers de la sanction sur les filles et les garçons	21
3) Partie empirique	23
3.1) Présentation de l'étude	23
3.1.1) Objet d'étude	23
3.1.2) Problématiques et hypothèses	24
3.2) Méthodologie	26
3.2.1) Méthode et échantillons de la recherche	26
3.2.2) Outils de recueils de données	28
3.2.3) Les limites de nos outils et méthodes	30
3.3) Exploitation des données	31
3.3.1) Restitution, analyse et discussions des données et résultats	31
3.3.2) Limites et forces des données recueillies	39
3.3.3) Discussions et pistes d'améliorations	40
4) Conclusion	42
5) Annexes	48
Annexe 1 : Grille d'entretien qualitatif semi-directif	48
Annexe 2 : Grilles d'observation en classe	50
Annexe 3 : Grille d'observation d'événement spécifique	52
Annexe 4 : Entretien oral mené auprès des élèves	53
Annexe 5 : Retranscription des entretiens menés avec les enseignants	54
Annexe 6 : Retranscription entretien élèves	62

1) Introduction

Parmi les 35 pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), la France est devenue le pays le plus inégalitaire en matière d'éducation, ce qui peut paraître paradoxal au regard des différentes lois mises en place prônant l'égalité. Il est vrai que le projet d'égalité est au centre des objectifs de l'école française et représente une obligation légale. Il s'agit d'un des principes fondamentaux de l'éducation nationale. Même si l'école fait face à un réel engagement en matière d'égalité des sexes, elle n'est pas encore suffisamment prise en compte ni amoindrie. A l'école, il semble que les garçons soient les premières victimes de l'inégalité entre les sexes au travers de la sanction, parfois même au détriment des filles.

En tant que futures professeures des écoles, nous nous devons de nous inscrire dans la lutte contre les inégalités entre les filles et les garçons à l'école. Dans l'optique d'intégrer pleinement cette égalité à l'école et dans nos pratiques, nous nous sommes intéressées et questionnées sur les possibles effets de la sanction sur le renforcement des inégalités de genre dans les établissements scolaires. L'inégalité de genre à l'école est une thématique primordiale qu'il faut aborder avec les futurs enseignants dans le but de nous faire prendre conscience des effets de nos pratiques sur les élèves et de nos comportements qui peuvent s'avérer inconscients. La formation des enseignants est d'autant plus importante car il s'agit également de dispenser cet enseignement à nos élèves en vue de diminuer les inégalités. Tout au long de notre parcours, nous avons été sensibilisés à cette valeur de l'égalité et nous avons abordé les inégalités en général. Maintenant, il nous est important de travailler sur des points plus précis qui passent souvent inaperçus lorsqu'on est enseignant sur le terrain : la liaison entre les sanctions et les inégalités de genre.

Initialement, notre choix s'était porté sur une recherche autour de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école car il s'agit d'un sujet d'actualité qui nous concerne tous et sur lequel il est possible d'agir très tôt. Ce thème étant large, il a été question d'affiner notre objet d'étude. Il nous a alors semblé opportun de travailler sur les effets de la sanction car celle-ci nous permet d'obtenir de réels indicateurs quant à l'égalité entre les filles et les garçons.

Nous-même, dans notre scolarité, avons l'impression que les garçons étaient plus sanctionnés que les filles ce qui nous interroge beaucoup. Comment cela se fait-il ? Pourquoi les garçons et non pas

les filles ? Cela est-il dû à leurs comportements ? À une attention plus soutenue des enseignants envers les comportements des garçons ? De nombreuses questions se sont alors posées, ce qui nous a confortées dans l'idée que nous voulions travailler sur ce sujet afin de trouver de possibles réponses au sujet de la place des sanctions dans la reproduction des inégalités de genre.

Sylvie Ayral, enseignante chercheuse et membre de l'observatoire international de la violence à l'école, s'est intéressée à la question de la sanction. En s'appuyant sur son expérience d'enseignante et après avoir enquêté dans de nombreux établissements présentant des caractéristiques différentes, elle s'est intéressée à l'égalité des sexes au travers de la sanction et plus précisément sur "La fabrique du genre à l'école", intitulé d'un de ses ouvrages écrit en 2011. Entre autres, nous nous sommes donc appuyées sur le fruit de sa réflexion pour questionner notre objet d'étude, ce qui a contribué à faire émerger notre propre réflexion.

Les inégalités de genre représentent un sujet d'actualité qui questionne mais qui englobe un spectre très large d'objets d'étude. Nous avons donc décidé de centrer notre questionnement sur les effets des pratiques enseignantes sur celles-ci. Plus précisément, nous avons privilégié les pratiques des enseignants et les comportements des élèves face à la sanction selon leur sexe. Dans le cadre de notre recherche, nous avons formulé la problématique suivante : **les sanctions des enseignants favorisent-elles les inégalités de genre à l'école ?**

Il convient tout d'abord de consacrer la première partie à une revue de littérature. Nous débutons cette étude par un panorama théorique reprenant les principes clés de notre sujet et son évolution. Nous retraçons l'évolution de la mixité de manière générale et spécifiquement à l'école en abordant le concept de curriculum caché avant d'étudier les inégalités de genre, leur lien avec la sanction et la sanction en elle-même. Par la suite, nous exposons notre étude en précisant son objet, nos questions de recherche, ainsi que nos hypothèses. Nous en arrivons alors à présenter notre méthode de recherche, ses résultats et l'analyse de ces derniers en confrontant nos hypothèses et notre travail de recherche théorique aux éléments recueillis lors de notre enquête sur le terrain. Nous terminons notre travail par une réflexion menée sur les limites et les forces de celui-ci.

Nous vous souhaitons une bonne lecture en espérant que celle-ci contribue à enrichir toute réflexion sur le sujet et à l'élargir à de nouveaux horizons, telle que cette étude nous l'a permis.

2) Partie théorique

2.1) Contexte socio-historique de la mixité

2.1.1) La mixité de genre

Par définition, la mixité se traduit par ce « *qui est formé de plusieurs, de deux éléments de nature différente. Qui comprend des personnes de deux sexes. École mixte par exemple.* ».¹

Les femmes françaises ont lentement acquis des droits identiques aux hommes. Les mesures et lois prises en faveur de cette égalité sont récentes puisqu'elles datent de la fin du XIX^e siècle. La philosophie des lumières a introduit peu à peu la reconnaissance de la femme comme la moitié de l'humanité, et non plus seulement comme le reste de la population après les hommes. À l'aube de la révolution française, des évolutions concernant la place de la femme dans la société se dessinent. Après la révolution, nous assistons à un tournant dans l'histoire de l'évolution de la place de la femme car, certaines lois en faveur (mais pas seulement) de celle-ci voient le jour. En effet, en 1804, le code civil comprend des lois ayant pour but principal de mettre les femmes sous tutelle. En 1850, dans l'optique d'instaurer une égalité entre les sexes, la loi Falloux contraint les communes de plus de 800 habitants à créer une école de filles. Ces dispositions restent cependant minoritaires. À partir du XX^e siècle, siècle de la deuxième grande vague féministe, de nombreuses lois visant l'égalité entre les sexes sont mises en place dans l'optique de faire abolir progressivement les dispositions du code qui entravent la liberté des femmes. À partir de cette deuxième vague, la lutte pour la défense des intérêts des femmes dans la société française prend officiellement son envol. Depuis 1946, l'égalité entre les hommes et les femmes est officiellement un principe constitutionnel, renforcé par quelques lois plus récentes, comme la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes de 2014 qui vise à combattre les inégalités de sexe toujours présentes.

Même si de nombreuses mesures ont été prises quant au droit des femmes et à leur place dans la société, l'égalité des droits est considérée comme un objectif encore à atteindre en France. L'égalité des droits entre les hommes et les femmes repose sur le principe de permettre aux femmes, malgré

¹ Le Petit Robert(2020).Mixte.Dans dictionnaire

leurs différences biologiques, d'être traitées de la même manière que les hommes et inversement. La présence de lois actuelles concernant la place des femmes dans notre société prouve que le combat n'est pas terminé. La lutte contre l'inégalité entre les hommes et les femmes est donc un enjeu majeur de société.

2.1.2) La mixité et l'égalité de genre à l'école

Actuellement, l'école a pour mission de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, considérées comme un enjeu fondamental, mais cela n'a pas toujours été le cas. En 1862, en France, il y avait 18 000 écoles mixtes pour 70 000 écoles au total. Les lois Ferry de 1881 et 1882 rendent l'école obligatoire et gratuite pour tous, mais filles et garçons ne reçoivent pas les mêmes enseignements car ils n'aspirent pas au même avenir : mère et épouse pour les filles, citoyen et travailleur pour les garçons. En 1924, les garçons et les filles disposent enfin des mêmes programmes scolaires mais les écoles restent séparées. La mixité s'installe progressivement : à partir de 1960, on généralise la fusion des écoles proches et l'ouverture des classes mixtes. Dans les années 1970, toutes les écoles primaires sont mixtes. Ce n'est qu'en 1975, avec la loi Haby, que la mixité scolaire devient obligatoire et entre dans les mœurs. En 1982, la problématique de l'égalité entre les filles et les garçons apparaît officiellement à l'école par le biais de la circulaire de 1982 relative à l'égalité entre les femmes et les hommes et la mixité dans la fonction publique. La loi d'orientation sur l'éducation de 1989 saisit réellement la question de la mixité et de l'égalité entre les filles et les garçons : « *Les écoles, les collèges, les lycées [...] sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.* »². La question de l'égalité entre les filles et les garçons est donc de plus en plus présente dans les documents institutionnels, notamment dans les circulaires de rentrée.

L'égalité des sexes est donc défendue à l'école à travers le concept de mixité sexuée obligatoire depuis 1975. Sur le site réseau canopé, Nicole Mosconi nous définit la mixité scolaire comme : « *l'instruction et l'éducation en commun des garçons et des filles, dans des classes mixtes.* »³ La mixité est mise en place afin d'obtenir une même éducation entre les deux sexes. La mixité est primordiale dans la mise en place d'une égalité de genre mais elle ne se suffit pas à elle-même. Il est évident que d'autres facteurs entrent en jeu pour faire vivre cette égalité dont on parle en permanence.

² Loi n°89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation de l'éducation

³ Mosconi,N.(2009). *Garçons / filles : la mixité et l'égalité des chances à l'école*. Canopé.

À l'école, un des acteurs privilégiés dans la mise en place de l'égalité des sexes est bel et bien l'enseignant.

L'égalité entre les filles et les garçons est donc un principe fondamental inscrit dans le code de l'éducation qui permet de maintenir un climat scolaire favorable, sans comportement sexiste et d'assurer l'égalité face à l'orientation. Il convient cependant de préciser que, malgré le fait d'avoir abordé principalement les inégalités en défaveur des femmes, les stéréotypes et inégalités affectent les deux sexes.

2.1.3) Le curriculum caché

Dès le XIXe siècle, le terme curriculum voit le jour dans les pays anglo-saxons. Il s'agit à la base du parcours éducatif proposé aux apprenants dans les universités ou dans les grandes écoles. Puis progressivement, les chercheurs en pédagogie font évoluer le concept et le définissent plus spécifiquement comme un *“ensemble de savoirs qui a pour objet pratique la construction méthodique d'un plan éducatif global ou spécifique, reflétant les valeurs et les orientations d'un milieu et devant permettre l'atteinte des buts prédéterminés de l'éducation”*⁴. Il existe de nombreuses définitions de ce concept et les opinions des auteurs divergent.

En milieu scolaire, la notion de curriculum s'illustre par un questionnement sur le contenu scolaire transmis aux apprenants qui n'est pas présent dans les textes institutionnels. Cette notion n'entre en aucun cas dans le cadre des programmes scolaires bien qu'il transmette également des normes, des comportements et des valeurs aux élèves.

Dans son ouvrage *La fabrication de l'excellence scolaire : du curriculum aux pratiques d'évaluation*, Perrenoud distingue trois types de curriculum : le formel, le réel, le caché.

Le curriculum formel correspond aux textes institutionnels auxquels l'enseignant peut se référer pour construire son enseignement.

Le curriculum réel correspond à la façon dont l'enseignant va percevoir les textes institutionnels et le prendre en compte dans sa pédagogie. Il diffère en fonction du public que l'enseignant a devant lui.

⁴. M. Demeuse & C. Strauven (Dir), (2006)*Développer un curriculum d'enseignement ou de formation: Des options politiques au pilotage* (pp. 9-28). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.

Le curriculum caché correspond à l'ensemble des valeurs et enseignements que l'enseignant transmet aux élèves de manière inconsciente et qui ne sont pas mentionnés de façon explicite dans les écrits institutionnels.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons plus particulièrement au curriculum caché puisque nous cherchons à savoir si les sanctions participent à renforcer les inégalités de genre par le biais des pratiques enseignantes qui seraient éventuellement biaisées par le curriculum caché.

Le curriculum caché est introduit par Philip Jackson en 1968 et est également défini par Forquin en 1995 comme « *ces choses qui s'acquièrent à l'école (savoirs, compétences, représentations, rôles, valeurs) sans jamais figurer dans les programmes officiels ou explicites.* »⁵. Dans la société actuelle, les traditions sexistes pèsent encore sur les mentalités, notamment par le biais de stéréotypes de genre. En effet, la mixité est mise en avant et prise au sérieux mais elle est perfectible si on considère par exemple les interactions des élèves et la distribution de la parole. Dans son article *Comment les pratiques enseignantes fabriquent-elles de l'inégalité entre les sexes ?*, Nicole Mosconi évoque de nombreuses recherches anglo-saxonnes qui ont montré que, dans les classes, le nombre d'interactions des enseignants avec les élèves de chaque sexe est inégale (loi des $\frac{2}{3}$ d'interactions pour les garçons et $\frac{1}{3}$ pour les filles), les relances sont plus poussées et complexes envers les garçons qui ont par ailleurs plus de temps pour répondre tandis que leurs prises de parole spontanées sont plus acceptées. Les pratiques enseignantes diffèrent entre les filles et garçons de façon quantitative mais également qualitative. Ces mêmes recherches montrent qu'il y a des différences sur les questions posées, les consignes données, et la qualité des interactions verbales et non-verbales avec les garçons et les filles. Par exemple, les filles en position sociale et scolaire moins élevées reçoivent des consignes comme "*fait-le*", "*écris-le*", "*dis-nous*" quand certains garçons reçoivent "*explique*", "*réfléchis*", "*tu te comprends*". En effet, les filles les plus interrogées sont celles qui ont le plus de facilité en classe afin de se rappeler les savoirs déjà appris. Les enseignants mettent ainsi en valeur leur esprit de synthèse, partant du principe qu'elles ont bien appris leurs leçons. Les garçons en position scolaire haute sont eux sollicités davantage pour l'introduction d'un nouveau savoir, cela se passe généralement au tableau. Au niveau des interactions non-verbales, l'enseignant prend un garçon par les épaules pour le rapprocher et l'inviter à réfléchir et à une fille pour l'éloigner ou la renvoyer à sa place. À travers ces interactions, il se transmet ce que les sociologues appellent un curriculum caché : ces connaissances,

⁵ Forquin J., (dir.) (1990). *Sociologie de l'éducation, dix ans de recherche*. Paris : INRP/L'Harmattan

compétences, représentations, rôles et valeurs qui s'acquièrent à l'école. La socialisation sexuée à l'école est une part de ce curriculum caché.

2.2) Inégalités de genre

2.2.1) La notion d'inégalité de genre

Le concept de genre est un champ de la recherche historique qui étudie le passé sur le plan des relations entre les hommes et les femmes. Ce terme est apparu dans les années 1970 aux Etats-Unis sous le mot « gender ». Depuis le XXe siècle, de nombreux chercheurs s'intéressent à ce sujet. Parmi eux, Joan W. Scott, une de pionnières américaines, concernant cette recherche, publie « *Genre : une catégorie utile d'analyse historique* » en 1988. Selon elle, le genre se définit par « *l'organisation sociale de la différence sexuelle. Il ne reflète pas la réalité biologique première, mais il construit le sens de cette réalité* »⁶. Cette définition anglaise est reprise par les historiens français depuis 2007.

Depuis les années 90, le concept de genre est également considéré par la communauté scientifique internationale y compris par les organismes mondiaux tels que l'Organisation des Nations Unies.

Par « *genre* », on entend donc la construction culturelle des rôles de la femme et de l'homme et des rapports entre eux. Il englobe les fonctions sociales inculquées culturellement et ancrées dans la société c'est-à-dire les rôles, les statuts, les droits, et les représentations différenciées en fonction du sexe féminin ou masculin.

Selon la sociologue Laure Bereni, le genre serait « *le système qui produit une bipartition hiérarchisée entre hommes et femmes* ».⁷ Ce système de genre a pour conséquence d'engendrer des relations asymétriques et des rapports hiérarchiques entre les hommes et les femmes. Bourdieu parle de « *domination masculine* » et de « *patriarcat* ».

Le genre est à distinguer du terme « *sexe* », qui lui désigne les caractéristiques biologiques et la distinction féminin/masculin. Il se réfère au fait d'être homme ou femme selon des caractéristiques biologiques et physiologiques.

⁶ Scott Joan, Varikas Éléni. (1998). *Genre : Une catégorie utile d'analyse historique*. In: *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38.. Le genre de l'histoire. pp. 125-153.

⁷ Bereni, L. (2011). Genre état des lieux Consulté à l'adresse suivante : <https://laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.html>

Le genre concerne donc ce qui est au-delà du biologique, c'est-à-dire les rapports sociaux et les relations entre les hommes et les femmes. Le genre est construit par les sociétés, il est évolutif et diffère selon nos croyances, nos valeurs et nos normes. Le fait d'attribuer des métiers à des femmes ou à des hommes particulièrement constitue une inégalité de genre car on part du principe que certaines tâches ou rôles seraient prédestinés à un sexe. La société attribue donc des caractéristiques à des sexes et inconsciemment, les citoyens sont bercés par cette catégorisation et la font évoluer. Ils sont donc acteurs de celle-ci. C'est ce que met en avant Collet en 2011 en relevant que « *nous sommes un produit de notre société et l'affection des êtres qui nous entoure est une condition sine qua non à notre développement.* »⁸

Ces inégalités de genre résultent des différences de rôles masculins et féminins assignés sur la base de différences biologiques. On peut illustrer parfaitement ce fait avec la célèbre citation de Simone de Beauvoir : « *On ne naît pas femme, on le devient* ».

2.2.2) Les stéréotypes de genre et leurs enjeux à l'école

Selon la Direction de l'Égalité des Chances de la Communauté française, un stéréotype est « *un ensemble de croyances socialement partagées concernant des traits caractéristiques des membres d'une catégorie sociale* ». Ces stéréotypes interviennent très tôt dans la vie des jeunes enfants qui apprennent malgré eux à catégoriser les femmes et les hommes selon les normes et les valeurs de leur société. C'est ce qu'on appelle le stéréotype de genre, qui se définit comme des idées pré-conçues, à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en fonction de leur sexe. Costes, Houades & Lizan, donnent leur définition du stéréotype de genre : « *un signal qui associe des traits de caractère, des compétences, des attitudes à un sexe plutôt qu'à un autre et qui forgent notre vision de la place et du rôle des hommes et des femmes dans la société* »⁹ (2008).

Les stéréotypes de genre sont omniprésents dans la société et ce, depuis l'Antiquité. Jean-Jacques Rousseau, dans son ouvrage intitulé *L'Émile ou De l'Éducation* (1762), met en avant la place et la définition des femmes et des hommes dans la société. Dans cet ouvrage, nous pouvons retrouver une définition stéréotypée du genre féminin et masculin. Une définition qui peine à se déconstruire encore aujourd'hui.

⁸ Collet, I. (2011). *Comprendre l'éducation au prisme du genre. Théories, questionnement, débats. Carnets des sciences de l'éducation*. Université de Genève, faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation.

⁹ Costes, J., Houadec, V., & Lizan, V. (2008). *Le rôle des professeurs de mathématique et de physique dans l'orientation des filles vers des études scientifiques*. *Éducation & Formations*.

C'est au XIXe siècle, que la domination masculine est mise en avant et est perçue et ancrée dans la société comme un état de fait « *naturel* », ceci trouve une explication biologique qui ne change pas.

De nos jours, les mentalités des citoyens ne contribuent pas totalement à l'égalité entre les femmes et les hommes car elles les enferment dans des rôles sexués, dans des images stéréotypées.

Dans la société actuelle, les traditions sexistes pèsent encore sur les mentalités, notamment par le biais de stéréotypes de genre. Dans son ouvrage *Un problème de catégories : Stéréotypes et lutte contre les discriminations*, Linda Hamilton Krieger explique que « *les individus enferment, dès l'enfance, de façon souvent inconsciente, les objets et les personnes dans des catégories* ». ¹⁰ En effet, dès leur plus jeune âge, les élèves sont parfois confrontés à des stéréotypes de genre par le biais des albums de jeunesse, des manuels scolaires, des pratiques pédagogiques, de l'éducation, du cadre familial, des jeux, ou encore de la religion.

Aujourd'hui, les stéréotypes de genre persistent dans la société et à l'école. Même si de nombreuses mesures sont prises pour lutter contre les stéréotypes de genre, cette lutte est encore d'actualité dans les classes, les écoles et à une échelle plus large dans la société.

De plus, l'existence même du genre complexifie davantage l'enseignement de l'égalité entre les filles et les garçons car, souvent, les élèves sont familiarisés très tôt avec les représentations du genre. Il est vrai que le genre, construit par la culture et non biologique comme le sexe, peut s'illustrer à travers certaines actions et organisations à l'école. De ce fait, l'école doit être disposée à lutter contre la construction du genre en prêtant notamment attention à l'organisation de l'espace de la classe, la répartition des élèves, la distribution de la parole, l'interaction des élèves, les sanctions, les récréations, etc... Ces facteurs pouvant être porteurs d'inégalités.

Dans la société actuelle, nous l'avons vu, la mixité est considérée mais est perfectible. En effet, certaines études ont montré par exemple que les garçons interviennent plus en classe que les filles (en moyenne, 70% du temps de parole est occupé par les garçons). De plus, le rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale de 2013 stipule que filles et garçons sont traités différemment à l'école car, de manière inconsciente, certains enseignants cautionnent les représentations véhiculées par la société. De ce fait, l'école participe inconsciemment à la reproduction des inégalités de sexe. Cependant, l'école est loin d'être la seule responsable de la reproduction des stéréotypes de genre.

¹⁰ HAMILTON KRIEGER Linda.(avril, 2008).Un problème de catégories : Stéréotypes et lutte contre les discriminations.IEP Paris French-American Foundation.pp.1-20

Le rôle de l'école est donc central pour construire la société égalitaire de demain. En effet, les élèves passant vingt-quatre heures hebdomadaires à l'école, pendant en moyenne quinze ans, nous pouvons dire que l'école participe activement à leur éducation. L'école doit donc lutter contre les stéréotypes de genre, notamment en promouvant le principe d'égalité entre les filles et les garçons.

Une des missions de l'école est de transmettre la valeur d'égalité aux futurs citoyens. Pour transmettre cette valeur, l'école doit garantir l'égalité en son sein et donc à l'égard de ses élèves. À l'école, la notion d'égalité recouvre : l'égalité d'accès à l'école, l'égalité de traitement et d'équité et l'égalité des chances. L'égalité des chances comprend l'égalité entre les filles et les garçons car, elle garantit que chaque élève ait accès aux mêmes orientations sans distinction de sexe. La question de l'égalité entre les filles et les garçons est donc fondamentale à l'école car certains stéréotypes ont un impact sur les performances, l'orientation et le climat scolaire. Du point de vue du climat scolaire, l'égalité de sexe est nécessaire pour assurer le bien-être de tous : chaque individu doit être libre de se développer, de s'épanouir, d'agir et de penser sans être soumis à des remarques ou insultes sexistes.

Il faut prendre conscience de ces stéréotypes pour pouvoir les combattre.

2.2.3) La place de la sanction dans les inégalités de genre

Les stéréotypes contribuent à la persistance des inégalités et influent sur le climat scolaire dans la classe et dans l'école. Or, le code de l'éducation promeut le droit à l'éducation et le définit par le fait de *“permettre à chacun et chacune de développer sa personnalité, d'élever son niveau d'éducation, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté”*¹¹.

Pour Sylvie Ayrat, le système punitif à l'école renforce les inégalités de genre. En effet, il enferme les hommes et les femmes dans des catégories. Selon elle, les « conduites sexuées ritualisées » jouent un rôle important dans la reproduction des inégalités sexuées dans le système scolaire.

Nous l'avons dit, les enfants enferment dès leur naissance des stéréotypes de genre par différents moyens. Inconsciemment, l'enseignant cautionne ce type de stéréotypes puisqu'ils sont ancrés dans la société dans laquelle il vit. Il est donc contraint malgré lui d'agir en fonction des valeurs et normes de celle-ci. De ce fait, la façon d'intégrer la sanction dans sa gestion de classe est elle aussi biaisée par la façon dont il perçoit les garçons et les filles. Il participe donc inconsciemment au renforcement des stéréotypes de genre et à leur maintien. En effet, un des effets pervers de la

¹¹Article L111-1, code de l'éducation

sanction est d'enfermer les garçons dans une identité masculine caractérisée par des comportements virilistes, dès lors qu'elle prétend les corriger. Nous assistons à une sorte de cercle vicieux qui semble se renforcer par le comportement des élèves d'une part, de l'enseignant d'autre part.

De nombreux auteurs ont étudié les comportements des enseignants face à des cas d'indiscipline. Ils remarquent que le corps enseignant ne réagit pas de la même façon lorsqu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille. En 2009, Marie Duru-Bellat souligne qu'à comportement égal, les garçons reçoivent davantage de réprimandes et de sanctions concernant leur conduite.

Pour Sylvie Ayrat, « *penser la sanction dans une perspective de genre revient à analyser ce qui est en jeu entre le masculin et le féminin dans les relations élèves/professeurs et dans les relations élèves/élèves au cours du processus de transgressions/sanctions* ». Cette auteure parle d'une « *asymétrie sexuée conséquente* ».¹²

Ainsi, dans sa recherche sur la fabrique de genre, elle a observé que les garçons représentent 79,9% des élèves punis et sanctionnés et 83,7% des élèves ayant reçu une sanction disciplinaire. Son analyse révèle que les garçons sont plus touchés par des sanctions dites de "forme grave", concernant de l'indiscipline, de l'insolence ou de la violence.

Selon Sylvie Ayrat, la punition apparaît alors comme « *un mécanisme et circonstance qui concourent à la production sociale de la différence des sexes* ». Ces différentes études nous poussent à nous interroger sur la question de la sanction et ses effets. Les garçons sont-ils réellement plus sanctionnés que les filles ? Cela s'explique-t-il par une différence marquée entre les comportements des filles et des garçons ? Le type et la fréquence des sanctions diffèrent-ils réellement selon le sexe ? Nous allons tenter d'éclairer ces questionnements par une enquête de terrain. Pour ce faire, nous pensons qu'il est primordial de s'intéresser en amont à la sanction en elle-même.

¹² Ayrat, S. (2011) *La fabrique des garçons : sanctions et genre au collège*, Presses Universitaires de France. Prix « Le Monde de la recherche Universitaire ».

2.3) Les sanctions

2.3.1) Définition de la sanction

Selon Judith Lazar, chercheuse et sociologue, « *les historiens se sont peu intéressés à cette question de sanction, l'élucidation des conditions socio-pédagogiques de l'acte d'enseigner, l'explicitation des modes d'acculturation ou encore les contenus d'enseignement ont retenu le plus souvent leur attention* »¹³. Il est donc légitime de se demander : comment punissait-on avant ? Comment le système punitif a-t-il évolué ?

Jadis, le système punitif était basé sur un système de punition/récompense qui s'inscrivait dans un modèle autoritaire.

Le système punitif vise une socialisation par l'intervention des adultes dont le rôle est de guider et diriger les enfants. Dès l'antiquité, la punition considérée comme la plus efficace était le châtement corporel. En effet, le mot punition vient du latin « *punitio* » qui signifie châtement. Il était pratiqué par les parents, les enseignants et les éducateurs. Un châtement corporel est une punition selon laquelle la force physique est employée dans le but de faire du mal ou de déclencher une gêne. À cette époque, la punition s'illustre donc par un rapport de force où l'adulte exerce son pouvoir sur l'enfant. À partir du XVIIIe siècle, le regard porté sur l'enfant évolue et les philosophes des lumières basent leur réflexion sur le respect de celui-ci. La psychologie apporte également sa réflexion et de nouvelles réformes voient le jour grâce aux résultats d'études sur les enfants. C'est à ce moment-là que la punition corporelle commence à disparaître et tend à être considérée comme de la maltraitance. Ce n'est qu'en 1887 qu'elle est officiellement interdite. Suite à cette interdiction, le concept de punition du modèle autoritaire subsiste mais certaines études qui visent à recentrer l'enfant dans le système punitif voient le jour. Par exemple, Jane Nelsen montre que la punition a parfois des conséquences négatives à long terme sur l'enfant et propose les 4R de la punition : Rancœur (ce n'est pas juste, je ne peux pas faire confiance aux adultes), Revanche (là, ce sont eux qui gagnent mais ailleurs c'est moi qui gagnerai), Rébellion (je vais faire l'inverse de ce que les adultes me demandent pour leur prouver qu'ils ne peuvent pas m'obliger à faire ce qu'ils veulent), Retrait provoquant la baisse de l'estime de soi (la prochaine fois, je ne me ferai pas prendre.).

¹³ Prairat, E. (2002). *Le moment historique. Sanction et socialisation: Idées, résultats et problèmes* (pp. 37-56). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

De nos jours, le système punitif se traduit par des sanctions et plus particulièrement des sanctions éducatives. À l'image des programmes scolaires et de la doctrine de l'école, l'éducation nationale souhaite donner du sens aux apprentissages et aux actes, y compris aux sanctions. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui, ce sont les sanctions éducatives qui sont encouragées au sein d'un système désormais permissif.

La sanction fait partie du quotidien des enseignants, des parents et autres acteurs auprès des enfants. Aujourd'hui, elle peut prendre des formes diverses en fonction de celui qui la donne et de celui qui la reçoit. Par définition, la sanction est une « *mesure répressive infligée par une autorité pour l'inexécution d'un ordre, l'inobservation d'un règlement, d'une loi* »¹⁴. Mais selon Prairat, professeur de sciences de l'éducation à l'Université de Lorraine, une sanction est « *la réaction prévisible d'une personne juridiquement responsable, ou d'une instance légitime, à un comportement qui porte atteinte aux normes, aux valeurs ou aux personnes d'un groupe constitué* »¹⁵. La sanction représente donc des conséquences positives ou négatives d'un travail ou d'un comportement. Par exemple, nous pouvons sanctionner un mauvais comportement ou une erreur. La sanction vise la socialisation et l'autonomisation de l'élève.

Cependant, certaines dérives subsistent encore notamment concernant la légitimité de la sanction. En effet, les adultes ayant un pouvoir sur les élèves ne peuvent pas en abuser en sanctionnant un élève innocent, un groupe d'élèves sans savoir les coupables ou un élève dont on n'est pas sûr du mauvais comportement. Comme dit précédemment, la sanction a pour but la compréhension d'une règle. Dans son ouvrage « *Ce que sanctionner veut dire* », Erick Prairat nous illustre cette idée. Il dit : « *La sanction vise à rappeler la primauté de la loi et non la prééminence des adultes* ». ¹⁶

Le système punitif de nos jours est donc basé sur la sanction qui a pour but de responsabiliser l'élève et de le socialiser.

Il est important de distinguer la punition de la sanction. Comme dit précédemment, une punition est un comportement répréhensible : on punit quelqu'un, pour lui faire mal. Elle a une dimension répressive. Quant à la sanction, elle consiste à faire disparaître ou garder un comportement. Elle peut être positive ou négative (on rajoute un stimulus agréable ou au contraire on retire un stimulus agréable). On sanctionne un comportement et non quelqu'un. Elle a une dimension éducative car

¹⁴ Larousse. (2020). *Sanction*. Dans *Dictionnaire*.

¹⁵ Prairat.E. (2011). *La sanction en éducation*. Presse universitaires de France.

¹⁶ Prairat, E. (2009). Ce que sanctionner veut dire. *Les Cahiers Dynamiques*, 3(3), 4-9. <https://doi.org/10.3917/lcd.045.0004>.

elle a pour visée de faire apprendre, enseigner quelque chose. Les sanctions sont donc beaucoup plus appropriées en classe.

2.3.2) Le rôle de la sanction éducative à l'école

Selon Marcel Conche, philosophe français l'action de punir *“ne se justifie que si l'on en retire quelque chose de bon. Si l'enfant doit être puni, c'est seulement dans la mesure où l'action de punir peut être intégrée à l'œuvre d'éducation »*¹⁷. De nos jours, la sanction doit permettre à l'élève d'accepter et de comprendre que ses actes ont des conséquences dont il est le responsable. Pour cela, l'élève doit connaître la règle et la comprendre. Le rôle de l'enseignant n'est pas de faire culpabiliser l'élève, le rejeter ou l'humilier mais de focaliser son attention sur l'évolution de l'élève vers une responsabilisation. Ainsi, la sanction est orientée vers l'avenir et non vers le passé ; c'est-à-dire que l'élève est sanctionné non pas parce qu'il a commis une transgression mais plutôt pour qu'il ne la reproduise plus. C'est ainsi qu'une sanction serait éducative.

Eirick Prairat met en avant qu' *“une sanction n'est pas éducative lorsqu'elle est jugée excessive, humiliante ou imprévisible. Ou bien encore lorsqu'elle est une pure réaction de colère, un acte silencieux ou une tactique pour réaffirmer une attitude de domination et de maîtrise de l'adulte. »*¹⁸ En éducation, une sanction éducative est une action pédagogique intervenant en réponse à un comportement et visant le rappel de l'existence d'un règlement, la construction de la personnalité (mise en valeur des efforts ou accord avec soi-même) et la responsabilisation (être fier de ses actes ou les assumer).

Selon Erik Prairat, la sanction doit avoir trois finalités pour qu'elle soit pleinement éducative. D'une part, à travers une finalité politique, elle permet le vivre-ensemble à travers le respect de la loi et donc de rappeler la primauté de cette dernière. Ainsi, l'adulte n'incarne pas la loi, il en est le garant. Ensuite, à travers une finalité éthique, l'élève reconnaît la conséquence de ses actes et y réfléchit. Elle permet une reconnaissance de l'individu ainsi qu'une responsabilisation de celui-ci. Enfin, à travers une finalité psychologique, la sanction pose des limites afin d'éviter des dérives. Elle permet de réparer une erreur commise à l'égard d'une victime ou d'un groupe.

¹⁷ Conche, M. (1993) *Le Fondement de la morale*, Paris, puf. p. 88.

¹⁸ 5 questions à... Eirick Prairat : de l'efficacité des sanctions, propos recueillis par Marie-Laure Maisonneuve

Cependant, il faut veiller à ce que la sanction ne se transforme pas en punition selon la manière dont l'élève la vit. Afin d'éviter cette situation, Prairat a établi les 4 repères de la sanction éducative. Pour lui, la sanction éducative doit :

- Concerner une seule personne : pas de sanction collective car seul celui qui a commis l'erreur doit être sanctionné et les autres ne doivent pas ressentir un sentiment d'injustice.
- Correspondre à un comportement manifeste dont nous avons les preuves. Si nous avons un doute, il ne vaut mieux pas sanctionner et dans ce cas présent seulement rappeler la règle.
- Se traduire par la privation de l'exercice d'un droit : une sanction peut se présenter sous la forme d'une privation. En France, nous sommes dans un état de droit donc personne n'a les compétences pour priver quelqu'un de ses droits. Par contre, nous pouvons limiter les zones d'exercice des droits ou limiter le temps d'exercice des droits.
- Elle s'accompagne d'une réparation. La réparation doit être à l'initiative de celui qui est en faute.

Ainsi, à l'école primaire, la sanction éducative peut prendre diverses formes, soit :

- **les réprimandes** (rappel à la règle, avertissement, ...)

- **les mises à l'écart** (isolement du groupe ou de l'activité) . Il s'agit de mettre à l'écart l'élève dans le but de lui faire prendre conscience de son acte et non pas de l'humilier ou de l'exclure.

- **les privations de droits** (circuler en classe, exercer une responsabilité, ...). L'élève va être privé d'un objet avec lequel il jouait ou va être privé temporairement d'une activité.

- **les réparations** (paroles d'excuses, réparer un objet, ...). D'après l'article 1382 du code civil, « *Tout fait quelconque qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer* »¹⁹. Le but est de faire prendre conscience de son tort.

¹⁹ Article 1382, code civil

La sanction éducative permet de réguler la justice en milieu scolaire. Cette régulation impacte directement le climat scolaire et participe à son amélioration en instaurant un cadre propice aux apprentissages.

2.3.3) Les différents comportements entre les filles et les garçons à l'école et la transgression scolaire

Dans le milieu scolaire, de nombreux professionnels mettent en avant l'existence de différences visibles entre les comportements des filles et des garçons, que ce soit dans la cour de récréation ou encore dans leurs classes. Nicole Mosconi, dans son article intitulé : "Genres et pratiques scolaires : comment éduquer à l'égalité", montre que les garçons apprennent "à s'exprimer, à s'affirmer, à contester l'autorité de l'adulte" alors que les filles adoptent un comportement plus discret, elles sont plus effacées et "apprennent à prendre moins de place physiquement et intellectuellement, à moins exprimer publiquement leur pensée, à se limiter dans leurs échanges avec les adultes, à être moins valorisées par les adultes, à se soumettre à leur autorité et à supporter, sans protester, la dominance de certains garçons".²⁰

Les interrogations sur les différences des comportements des élèves à l'école en fonction du genre reviennent de façon régulière. Jeffrey aborde dans « *Jeunesse à risque, rite et passage* » en 2005, les divers rites prévus pour le passage à l'âge adulte chez les garçons. Selon lui, lorsque les garçons se trouvent dans ce passage, ils doivent prouver leur masculinité. Notre société a déjà supprimé une grande majorité de ces rites, cependant certains demeurent dans l'inconscient collectif. Ceci explique les comportements des garçons à l'école qui sont différents de ceux des filles. Dans leur éducation, les garçons font face à des stéréotypes sexués qui leur donnent davantage le goût du risque et l'expérimentation de leurs limites. Ceci entraîne ces derniers à une violence et une transgression beaucoup plus présente et forte que chez les filles.

Il s'avère alors que les garçons s'expriment de façon plus agressive et montre davantage leur frustration contrairement aux filles. D'après Pelgrims Ducrey et Doudin, en 2000 les filles adoptent des attitudes moins « *dérangeantes* », dans le but de « *maintenir le bon fonctionnement du groupe et des activités de la classe* ». ²¹ De plus, ils ajoutent que les filles se montrent moins en classe, et donc attirent moins l'attention de l'enseignant. À l'école, elles sont considérées comme plus calmes, plus

²⁰ Mosconi,N.(2017). *Genre et éducation des filles. Des clartés de tout*, L'Harmattan, coll. « Pédagogie : crises, mémoires », 210 p., préface d'Alain Vergnioux, ISBN : 978-2-343-11109-4.

²¹Pelgrims-Ducrey,G,Doudin,PA.(2000). *Discrimination des garçons: biais dans le processus de signalement-diagnostic-réorientation scolaire*; Psychoscope, pp. 11-14

passives et ceci même en situation de difficulté. Espelage et Holt en 2001 rejoignent les propos de Pelgrims, Ducrey et Doudin, et s'accordent à associer les garçons à des comportements « *intimidants directs* » tels que la violence physique et associe les filles à des attitudes « *intimidantes indirectes* » telles que les rumeurs par exemple.

Selon Séverine Depoilly dans « *les filles et garçons face au traitement de la transgression scolaire* »²², en ce qui concerne les filles et leurs comportements, les enseignants dédramatiseraient leurs transgressions alors que pour les garçons, ils en font plus facilement un passage de la transgression à la déviance scolaire. Séverine Depoilly aborde un cercle vicieux qui consacre les filles comme étant des « *modèles adaptées aux normes* » et les garçons comme « *des individus naturellement transgressifs* ».

Les sanctions adoptées à l'égard des différents comportements ne sont pas sans risque. En fonction de la forme de la sanction et de l'enfant qui la reçoit, des effets pervers peuvent apparaître.

2.3.4) Effet pervers de la sanction sur les filles et les garçons

Il est important de prendre conscience que la sanction adoptée par l'enseignant peut avoir des effets pervers sur les garçons et les filles. Par définition, un effet pervers est un effet « *dont les incidences détournées sont contraires aux résultats désirés* ».²³

À l'école, il semble que les éventuels effets pervers observés diffèrent selon s'ils concernent les filles ou les garçons.

En ce qui concerne les garçons, il semble que la sanction renforce leur identité masculine stéréotypée. En effet, certaines recherches montrent que, une fois la sanction tombée, les garçons ressentent un sentiment de fierté en considérant celle-ci comme une récompense ou une preuve de virilité. Cette stimulation encourage alors chez certains l'intention d'engager un comportement sanctionnable. La sanction apparaît alors comme un rite différenciateur de sexe permettant aux garçons de devenir une personne sexuellement dominante, à l'image des stéréotypes de sexe.

²² Depoilly, S. (2013). *Co-construction et processus d'étiquetage de la déviance en milieu scolaire: Filles et garçons face au traitement de la transgression scolaire*. *Déviance et Société*, 2(2), 207-227. <https://doi.org/10.3917/ds.372.0207>

²³ Larousse. (2020). *Effet pervers*. Dans *Dictionnaire*.

Face à ce constat, nous pouvons donc penser que la sanction est contre-productive puisqu'elle valorise les garçons sanctionnés. Selon Marie Duru-Bellat, la sanction chez les garçons représente un paradoxe car d'une part, les garçons souhaitent paraître virils en étant sanctionnés mais d'autre part, ils souhaitent être considérés comme de bons élèves.

En ce qui concerne les filles, il semble que les sanctions aient pour conséquence un sentiment de honte et de culpabilité. En effet, s'il s'avère vrai que les filles sont moins sanctionnées que les garçons, on peut penser qu'elles ont donc moins l'habitude d'être grondées et sanctionnées que ces derniers. Cette inexpérience provoquerait alors chez elles l'envie de ne pas réitérer et surtout l'intention d'être discrètes. Il nous paraît important de préciser tout de même qu'à l'école, filles et garçons sont tous deux susceptibles de commettre des actes sanctionnables mais qu'il semble que les filles souhaitent être discrètes et ne pas se faire remarquer. Elles ne désobéissent pas pour être "dans la lumière" mais plutôt pour ressentir un sentiment d'excitation par le caractère secret de leur "bêtise". Nous observons alors l'existence d'un effet pervers : les filles souhaitant être plus discrètes, sont alors moins prises sur le fait par les enseignants, ce qui renforce chez l'enseignant l'image stéréotypée des filles plus dociles et plus calmes.

Ces données ne sont pas avérées et ne sont que des hypothèses. Même s'il semble que la sanction renforce le caractère masculin stéréotypé des garçons et au contraire, entérine les filles dans une attitude plus en retrait et discrète, ce ne sont que des suppositions sur lesquelles notre travail de recherche s'est porté. Nous avons donc décidé d'aller vérifier ces hypothèses sur le terrain, en observant le fonctionnement et les attitudes des élèves de deux classes différentes et en relevant particulièrement les faits et attitudes des élèves et des enseignants face à la sanction.

3) Partie empirique

3.1) Présentation de l'étude

3.1.1) Objet d'étude

Certains chercheurs, s'intéressant aux pratiques enseignantes à l'école, tentent de comprendre l'influence de ces dernières sur les inégalités de genre. La plupart d'entre eux s'accordent à dire que les pratiques enseignantes ont bel et bien un rôle à jouer dans la fabrique d'inégalités des sexes à l'école. En effet, certaines études ont démontré que l'enseignant, inconsciemment, adopte des comportements différenciés selon l'élève et plus précisément par rapport au sexe de l'élève. Par exemple, en 1993, Claude Zaidman et Nicole Mosconi mènent une étude intéressante²⁴ à propos des effets des pratiques enseignantes. Plus particulièrement par rapport aux sanctions, il semble que les enseignants adoptent des traitements différents selon le sexe de l'élève. Cette différence de traitement peut entraîner des effets pervers sur les garçons et sur les filles. Nous envisageons plusieurs hypothèses à ce constat que nous présenterons par la suite.

Dans notre étude, nous nous focaliserons sur la sanction et ses effets. Afin de centrer spécifiquement nos observations sur la sanction et ne pas diverger sur d'autres indicateurs, nous nous sommes inspirées de la méthode anglaise des 5 W (« Who, What, Where, When, Why ? ») qui consiste à s'intéresser aux aspects principaux d'un objet d'étude. Concernant la sanction, nous nous intéresserons donc à : Qui est sanctionné ? Quand est-il sanctionné ? Pourquoi est-il sanctionné ? Comment est-il sanctionné ? À quelle fréquence est-il sanctionné ?

Nous sommes conscientes que les enseignants ne sont pas les seuls intervenants susceptibles de favoriser les inégalités de genre à l'école. En effet, la société, le contexte familial ou encore l'éducation reçue participent au maintien de ces inégalités.

²⁴ Mosconi, N. Zaidman, C. (1997). *La mixité à l'école primaire*. Revue française de pédagogie, volume 120. p. 197-199.

3.1.2) Problématiques et hypothèses

Dans un premier temps, nous nous sommes questionnées sur les inégalités de genre à l'école et nous avons décidé d'axer notre étude sur les effets des pratiques enseignantes sur celles-ci. Concernant les pratiques enseignantes, nous pensions privilégier les interactions élèves/enseignants, et les sanctions.

Notre problématique initiale était : peut-on dire que l'école participe à la fabrique d'inégalités de genre par le biais des pratiques enseignantes ?

Or, les hypothèses que nous avons formulées initialement concernaient davantage le sujet des sanctions. Au regard des lectures que nous avons menées, nous nous sommes rendues compte que la question des sanctions représentait un sujet à part entière. Nous avons donc décidé d'orienter notre étude sur le sujet des sanctions.

Partant de ces constats, nous avons fait évoluer notre problématique et l'avons formulée de la façon suivante : **les sanctions des enseignants favorisent-elles les inégalités de genre à l'école ?**

Problématiques de recherche

Afin de questionner au mieux notre problématique principale, nous avons formulé deux questionnements auxquels nous tenterons de répondre :

- En quoi les comportements des garçons diffèrent-ils de ceux des filles à l'école ?
- Le type de sanction attribué par l'enseignant diffère-t-il selon le sexe de l'élève ? Quels en sont les effets sur chacun d'eux ?

Pistes de réponses et hypothèses :

En quoi les comportements des garçons diffèrent-ils de ceux des filles à l'école ?

→ hypothèse 1 : Les troubles des garçons sont plus externalisés que ceux des filles.

L'externalisation est un synonyme de l'extériorisation. En définition, externaliser correspond à l'action de mettre en avant, c'est-à-dire de "faire voir". Nous supposons que dès que des problèmes

surviennent, les garçons ont tendance à montrer plus facilement leurs émotions. Il s'avérerait qu'ils s'expriment de façon plus agressive et montrent davantage leur frustration, leur impulsivité, et même parfois leur violence. En revanche, les filles intérioriseraient leurs émotions et seraient davantage discrètes quant à leurs ressentis.

→ **hypothèse 2** : Les enseignants sont plus attentifs aux comportements déviants des garçons.

Sur le plan du comportement, il semble que les filles soient considérées comme plus disciplinées que les garçons. Nous faisons l'hypothèse que les filles et les garçons n'obtiennent pas tous la même attention de la part des enseignants. Ce comportement est sans doute inconscient.

Le type de sanction attribué par l'enseignant diffère-t-il selon le sexe de l'élève ? Quels en sont les effets sur chacun d'eux ?

→ **hypothèse 1** : La nature et la fréquence de la sanction sont différentes selon le sexe de l'élève.

Il semble exister deux réactions possibles de la part des enseignants. Lorsqu'ils sont confrontés à un comportement d'indiscipline de la part d'un garçon, ils vont être sur leur garde et prêts à intervenir et sanctionner dès que possible. Doudin & Curchod en 2009, affirment que « *les mêmes comportements chez les filles provoquent plutôt une attitude de compréhension et d'empathie de la part des enseignants* ».

« *Le personnel enseignant blâme davantage les garçons pour leur mauvaise conduite* » énoncent A. noircent et C. Baudoux dans « *Culture mixte des classes et stratégies des filles* ».

→ **hypothèse 2** : Les sanctions envers les garçons renforcent leur identité masculine stéréotypée.

La sanction adoptée par l'enseignant peut avoir des effets pervers sur les garçons et les filles. Elles pourraient renforcer chez les garçons leur identité masculine stéréotypée et chez les filles un comportement docile et discret du fait des sanctions qui seraient moins présentes.

3.2) Méthodologie

3.2.1) Méthode et échantillons de la recherche

Nous avons réfléchi à une méthode à mettre en place pour que notre recherche soit la plus efficace possible et nous avons opté pour la méthode qualitative. Il nous semble pertinent de diriger notre observation vers plusieurs points : le sexe des élèves, leurs comportements en classe et la réponse de l'enseignant face à l'indiscipline des élèves selon leur sexe. Nous avons voulu avoir des regards croisés sur les sanctions : notre regard par l'observation en classe, le regard des enseignants par des entretiens mais aussi celui des élèves par des entretiens également.

Échantillon

Afin de vérifier nos hypothèses et analyser les résultats, nous sommes allées à la rencontre de deux enseignants et de plusieurs élèves provenant d'une école de la région. Il s'agit de l'école primaire X, école dans laquelle Floriane effectue son stage en tant que professeur des écoles stagiaire. Il s'agit d'une école de village composée majoritairement d'élèves issus de la classe moyenne.

Nous avons observé deux classes de cycle 2 ayant des profils et un effectif similaires, constituées équitablement de filles et de garçons. Dans celles-ci, nous nous sommes intéressées aux comportements des élèves d'une part et des enseignants d'autre part vis-à-vis de la sanction. La première classe est tenue par un maître qui enseigne dans l'école depuis 10 années. Nous l'appellerons enseignant 1. Sa classe rassemble des CE2. Elle est composée de 13 filles et 16 garçons. La seconde classe, tenue par une maîtresse nouvellement arrivée dans l'école en septembre 2020, est composée quant à elle de 13 filles et 14 garçons. Nous l'appellerons enseignant 2. Il s'agit d'une classe de CM1.

L'observation que nous avons choisi de mener est une observation directe non-participante. En effet, nous nous sommes placées au fond de la classe, dans le dos des élèves afin de ne pas perturber le fonctionnement de la classe. L'objectif était d'observer des comportements authentiques et spontanés dans un moment de classe des plus courants.

Notre prise de contact s'est faite sans encombre du fait du poste de stagiaire de Floriane dans l'école. Nous leur avons exprimé notre volonté d'observer leur classe dans le cadre de notre mémoire de recherche.

Cependant, nous n'avons volontairement pas dévoilé l'intitulé de notre sujet ni même son thème afin que les comportements des enseignants comme des élèves soient les plus authentiques possible pour ne pas fausser les résultats. Les enseignants ne voyaient aucun inconvénient à notre présence et ont donc accepté de nous accueillir en observation trois heures respectivement dans chaque classe.

Afin de parfaire cette analyse, il nous semble également intéressant de mener un entretien avec les enseignants des deux classes observées. En ce qui concerne les élèves, nous avons conçu un entretien qui leur est destiné abordant la sanction en classe. Nous nous entretiendrons avec 4 élèves par classe, sélectionnés au hasard et représentant équitablement les deux sexes. Ces entretiens nous permettront de relever des données supplémentaires que nous pourrions par la suite mettre en lien avec nos observations sur les comportements des élèves et les sanctions en classe. Cet entretien nous semble être un "plus" pour nos recherches, car par la suite nous pourrions analyser les réponses des élèves tout en créant un lien avec le profil de l'élève questionné.

À l'issue de nos observations, nous avons donc effectué un entretien qualitatif semi-directif (*annexe 1*) qui est axé sur des questions formulées en amont mais également des questions spontanées découlant de l'observation et de la discussion si l'enseignant interrogé soulève un point qui nous est encore inconnu. Cet entretien a pour but d'affiner nos observations et de faciliter l'interprétation des événements survenus en classe dont nous avons été témoins. Il est composé des questions suivantes:

- Selon vous, quel est le but de la sanction ?
- Quelles sont les formes de sanction que vous privilégiez ?
- Quelles sont, de manière générale, les motifs pour lesquels vous sanctionnez ?
- Y a-t-il des élèves que vous ne sanctionnez pas ?
- Avez-vous l'impression de sanctionner plus les filles ou les garçons ? Pourquoi ?
- Comment réagissent vos élèves lorsque vous les réprimandez ?
- Remarquez-vous une différence entre la réaction des filles et celle des garçons ?
- Avez-vous l'impression que certains élèves extériorisent davantage leur colère ou frustration ?
- Votre pratique de la sanction a-t-elle évolué au fil des années par rapport aux filles et aux garçons ?
- Souhaitez-vous ajouter une information ?

Notre méthode se tourne donc plutôt vers la méthode qualitative car elle se base sur des observations et un entretien donnant lieu à une analyse pour interprétation.

Nous pensons coupler notre méthode de recherche qualitative avec la méthode quantitative pour renforcer nos résultats et donc nos interprétations. Cette méthode n'est pas incompatible, mais complémentaire avec la méthode qualitative puisque nous aurions en complément, des résultats chiffrés.

Ces résultats seront obtenus après avoir complété notre grille d'observation (annexe 2). Notre grille d'observation consiste à comptabiliser certains points : la fréquence de sanctions données par l'enseignant aux filles et aux garçons, le nombre de fois où les garçons/les filles ont exprimé un trouble, et celui où les garçons/les filles sont réprimandés, le type de sanctions reçues par les filles/les garçons, les conséquences d'une sanction par rapport aux comportements des garçons/des filles.

3.2.2) Outils de recueils de données

Afin de mener au mieux notre étude, nous avons privilégié plusieurs outils pour le recueil de données.

- **Grille d'observation**

Nous avons défini à l'avance les éléments sur lesquels nous allons porter nos observations. Nous avons donc conçu une grille d'observation construite sur deux tableaux (annexe 2 et annexe 3) pour guider nos observations en classe afin de récolter les diverses données. L'avantage principal de cette grille est qu'elle représente l'occasion de laisser de la place à d'autres interrogations qui surviennent afin d'obtenir des informations supplémentaires pour l'analyse de l'objet d'étude lors du futur entretien. Il faudra cependant veiller aux modifications possibles du comportement des élèves dû à notre présence. Dans cette dernière, il y a un tableau qui relève des informations générales soit les comportements sanctionnables et les sanctions attribuées accompagnés de leur fréquence, puis nous avons un deuxième tableau que nous aurons en plusieurs exemplaires, concernant des situations plus précises avec des informations sur le sexe de l'élève, le type de comportement sanctionnable observé, l'attitude de l'enseignant (concentré sur l'élève ou non), le type de sanction donnée, les réactions/attitudes observées chez les élèves, les récidives ainsi qu'un espace réservé aux questions possibles durant l'entretien semi-directif. L'objectif de notre grille d'observation est de recueillir des données sur le phénomène de la sanction en lien avec le genre de l'élève, mais aussi d'étudier divers comportements à un moment donné.

- **Entretien à destination des élèves**

L'entretien réalisé auprès de certains élèves (annexe 4) permet de relever les sanctions qu'ils ont déjà obtenues, leur fréquence, leur ressenti après avoir été sanctionné et s'ils pensent être plus sanctionnés que l'autre sexe. Enfin, lors de cet entretien, la question de la justice sera également abordée. Toutes ces données seront relevées, analysées et mises en lien avec le sexe de l'élève. Plus tard, elles seront notamment étudiées en fonction de nos observations notées dans la grille d'observation et de l'entretien semi-directif mené avec l'enseignant de la classe en question. Cet entretien est important pour nous dans sa forme car comme nous l'avons informé plus haut, les élèves auront moins peur de parler sur la sanction à travers l'oral et sachant qu'il n'est pas destiné à la lecture collective ou à l'enseignant de la classe. Il est composé des questions suivantes :

- As-tu déjà été sanctionné(e) ?
- Te souviens-tu pour quelle(s) raison(s) ?
- Te fais-tu souvent gronder ?
- Comment te sens-tu après t'être fait gronder ? Pourquoi ?
- Penses-tu que les filles se font plus gronder que les garçons ou penses-tu que ce sont les garçons qui se font plus gronder que les filles ?
- Lorsque tu te fais gronder, penses-tu que c'est injuste ou juste ? Est-ce toujours juste/injuste ? Pourquoi ?
- As-tu quelque chose à ajouter ?

- **Les questions pour l'entretien avec les deux enseignants**

Lors des observations, nous avons opté pour la prise d'une séquence vidéo. En effet, le fait d'avoir fait le choix d'axer notre analyse sur les élèves et les enseignants nous oblige à garder une trace de nos observations afin de les visionner plusieurs fois. Nous avons donc filmé l'enseignant et les élèves en action, sans révéler le thème en amont pour ne pas induire le comportement de chacun et donc de ne pas fausser les résultats. Ces séquences vidéos nous ont permis d'analyser, à tête reposée, plusieurs critères. Elles nous ont également permis de mettre en relation les éléments perçus dans le tableau d'observation et les justifications abordées lors de l'entretien qualitatif. Lors de cet entretien, nous sommes arrivées avec des questions déjà préparées concernant la sanction en générale en classe, qui sont en lien avec le genre de l'élève, avec son comportement et l'avis de l'enseignant sur la sanction avec les finalités qu'il lui accorde. Ensuite, lors de la phase d'observation, des questions ont émergé. Nous avons par la suite pris le soin de les noter afin de les poser lors de l'entretien avec l'enseignant, tout en les mettant en relation avec nos questions préparées nous permettant d'aller plus loin dans notre recherche.

- **Journal de terrain pour prendre les notes**

Nous avons tenu un journal de terrain pour rassembler nos notes. Il contient nos réflexions après observations sur le moment-même et non pas la réflexion que nous aurions pu avoir un temps plus tard. Il nous semble être l’outil indispensable afin d’avoir une enquête plus précise et complète. Il nous évite de nous ouvrir sur d’autres sujets, semblables à celui-ci.

3.2.3) Les limites de nos outils et méthodes

Une des limites à laquelle nous expose le choix de la réalisation de deux entretiens avec deux enseignants différents repose sur la comparaison finale des entretiens. En effet, les enseignants n’auront pas forcément vécu les mêmes types de situations ce qui rendra plus difficile l’interprétation des données. Malgré cette limite, nous avons choisi ce type de fonctionnement car il représente pour nous une richesse dans le recueil de données. En outre, réaliser deux entretiens différents nous permet de mettre en évidence des éléments communs dans des situations diverses.

Le jour de notre observation dans la première classe, l’enseignant 1 (ne connaissant pas notre sujet) avait prévu une séance d’1h30 de jeu. Or, cette séance a été l’occasion pour l’enseignant d’inviter cinq parents qui tenaient chacun un atelier dans la classe. L’enseignant était donc en surnuméraire. On peut alors considérer que ce dispositif a faussé nos résultats car le fait qu’un parent gère un groupe d’enfants entraîne une présence et une gestion de classe beaucoup moins visible et importante de la part de l’enseignant. La deuxième partie de notre observation s’est cependant déroulée lors d’une séance de classe habituelle et les résultats ont donc été plus importants et parlants que lors de la première partie.

D’autre part, le fait de mener un entretien avec les élèves peut aussi s’avérer être une limite car on peut penser que les élèves auront peur des représailles : peur que les éléments abordés soient répétés au maître, peur que les éléments soient répétés aux parents, etc. Il faut donc être conscientes que les réponses apportées par les élèves peuvent être biaisées par cette appréhension de leur part. En effet, le sujet des sanctions est un sujet assez sensible pour les élèves.

Enfin, l’observation dans les classes peut aussi constituer une limite à notre méthode. En effet, l’observation directe présente le risque d’influencer le comportement des enseignants observés qui peuvent se sentir jugés sur leur pratique professionnelle. Ce sentiment peut d’autant plus être

ressenti car le thème de notre recherche n'a pas été dévoilé en amont et a sûrement suscité des interrogations de la part des enseignants observés.

3.3) Exploitation des données

3.3.1) Restitution, analyse et discussions des données et résultats

Basées sur les entretiens menés avec les enseignants (annexe 5) et les entretiens menés avec les élèves (annexe 6).

En quoi les comportements des garçons diffèrent-ils de ceux des filles à l'école ?

→ **Les comportements des élèves diffèrent selon le sexe et les troubles des garçons sont plus externalisés que ceux des filles.**

Lors de nos entretiens, nous avons questionné les enseignants sur la façon dont ils envisageaient les comportements des filles et des garçons face à une sanction et plus généralement en classe. Plus précisément, nous leur avons demandé si, d'après eux, les garçons externalisent davantage leur colère ou frustration. Il en ressort une double validation par les enseignants. Tous deux sont d'accord pour dire que les garçons s'énervent plus facilement que les filles. Leurs réponses sont d'autant plus marquées par la répétition du terme affirmatif "oui".

"Oui. Certains ne comprennent pas la sanction et vont vous assurer que ce n'est pas eux et que c'est toujours lui, qu'il en a marre etc..." A, CE2.

"Oui, je pense qu'on les laisse plus, donc oui ils extériorisent plus !" S, CE2.

Lorsque nous lui avons demandé pourquoi, selon elle, les garçons extériorisent davantage, l'enseignant 2 a ajouté une deuxième explication, selon laquelle les garçons extériorisent car il s'agit d'un fait naturel chez eux selon lequel le garçon est destiné à se montrer et se mettre en avant.

"Je ne sais pas, parce qu'on faisait ça dans la nature, mais non, je pense qu'ils le font beaucoup entre eux. Et du coup, cela s'installe aussi parce que c'est dans leurs relations entre eux, entre groupes de garçons où il faut parler le plus fort ou encore mal se répondre. Ceci plus que dans les groupes de filles en tout cas... ils sont habitués à fonctionner comme ça." S, CE2

L'enseignant 2 appuie même ses propos en ajoutant une explication. D'après elle, les filles s'énervent rarement car elles appréhendent des conséquences dont elles peuvent faire face à la maison. L'enseignant 1 rejoint son avis.

“C'est rare que les filles s'énervent alors que les garçons, il y en a pas mal quand même quand tu les grondes, ils réagissent mal. Effectivement, oui les filles sont plus tristes parce qu'à mon avis, à la maison aussi, ce côté “tu n'es pas à la hauteur de ce qu'on espère” est là. Je pense que les espérances ne sont pas les mêmes concernant le comportement des filles et celui des garçons.” S, CE2.

“Parce qu'il y en a qui ont la pression quand même au niveau de la famille. Quand c'est le cas, il m'est arrivé d'aller voir les familles et il y a dès lors une discussion. On n'est pas non plus des tyrans quand on sait que certaines familles sont plus strictes, on accompagne et on rassure, on dédramatise.” A, CE2.

D'après les réponses apportées, nous relevons un lien entre le comportement des filles et des garçons et les attentes différenciées de leurs parents. Pour l'enseignant 2, les garçons extériorisent car ils souhaitent suivre le modèle paternel viril.

“Et puis, j'imagine qu'il y a un peu de mimétisme de la société. J'imagine qu'ils voient un peu comment leur père fait par rapport à leur mère.” S, CE2.

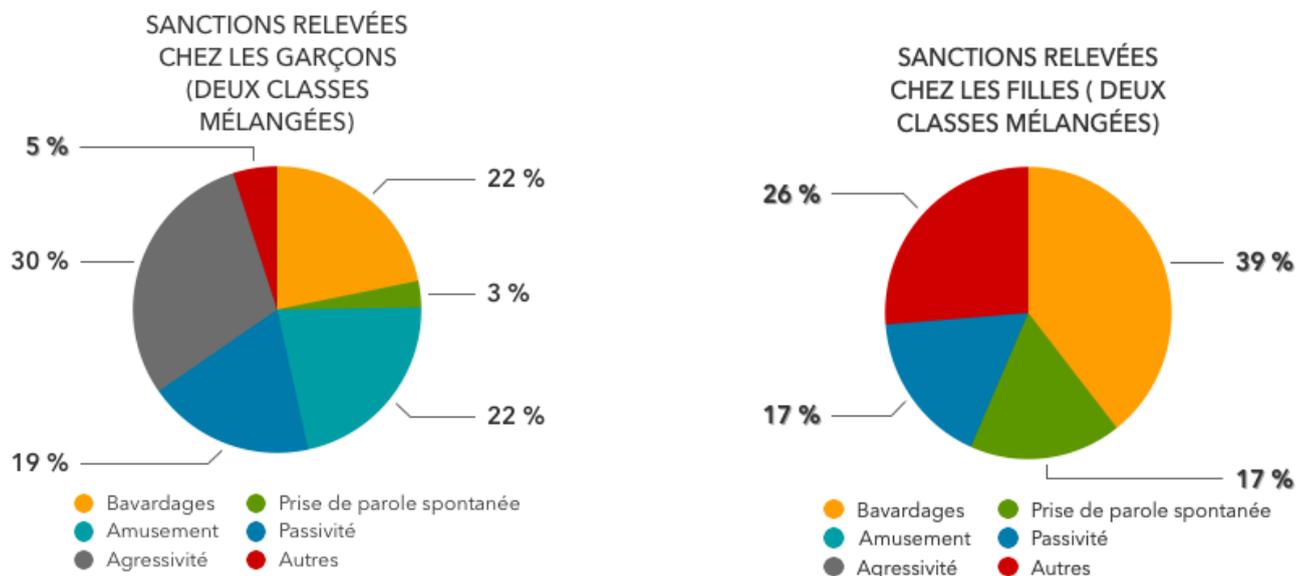
Après s'être fait punir, la majorité des filles se sent triste et exprime de l'inquiétude. Au contraire, nous relevons que les garçons sont énervés et ressentent de la colère. L'ensemble des ressentis relevés sont contraires en fonction du genre de l'élève.

“Triste. Ah oui j'étais triste, j'étais à deux doigts de pleurer parce que c'était la première fois que je me faisais punir peut-être de ma vie. Ça m'a fait bizarre et j'ai eu envie de pleurer. Et après je n'ai plus recommencé du tout.” Fille 2, CE2

“ En colère contre le maître. Je suis énervé. “ Garçon 2, CE2.

À l'aide des données récoltées dans le tableau d'observation, nous avons pu construire des diagrammes circulaires reprenant les données observées en classe. Il s'avère que la majorité des

comportements relevés dans les classes 1 et 2 chez les garçons concerne des cas d'agressivité. Nous avons relevé 30 % de cas d'agressivité sur tous les cas confondus chez les garçons. Chez les filles, aucun cas d'agressivité n'a été relevé.



Après analyse, les réponses apportées par les enseignants rejoignent celles des élèves. En effet, les enseignants s'accordent à dire que les garçons externalisent davantage. Les réponses des garçons confirment ces propos car ils se sentent plus en colère que les filles. Au contraire, les filles rapportent qu'elles ressentent plus de tristesse ce qui affirme qu'elle intériorise alors que les garçons extériorisent. En somme, notre hypothèse de départ est validée. Cependant, nous n'avons pas eu l'occasion d'observer des cas de violence donc nous ne pouvons pas affirmer que les garçons extériorisent également leur violence. De plus, grâce à notre analyse, nous nous permettons d'apporter une nuance car les filles sont plus discrètes et se montrent moins mais leur ressenti est tout de même présent. En effet, elles l'expriment tout de même par des pleurs par exemple.

Les observations et entretiens menés sur le terrain dans le cadre de notre méthode de recherche confirment ce qu'avance Nicole Mosconi, à savoir : “ *les garçons apprennent à s'exprimer, à s'affirmer, à contester l'autorité de l'adulte*”²⁵ tandis que les filles sont plus discrètes, plus effacées et “*apprennent à prendre moins de place physiquement et intellectuellement, à moins exprimer publiquement leur pensée, à se limiter dans leurs échanges avec les adultes, à être moins valorisées par les adultes, à se soumettre à leur autorité et à supporter, sans protester, la dominance de certains garçons*”.

²⁵ Mosconi, N. (2017) *Genre et éducation des filles. Des clartés de tout*, L'Harmattan, coll. « Pédagogie : crises, mémoires » 210 p., préface d'Alain Vergnioux, ISBN : 978-2-343-11109-4.

En ce qui concerne le fait que les garçons ont tendance à externaliser davantage leur colère, les résultats de notre enquête vont également dans le sens des recherches scientifiques. En effet, pour Espelage et Holt, les garçons adoptent davantage des comportements «intimidants directs» tels que la violence physique.

→ **Les enseignants sont plus attentifs aux comportements déviants des garçons.**

Au travers de leurs propos, les enseignants mettent en avant qu'ils sont plus attentifs aux comportements des garçons.

*“ C'est **toujours pareil**, ce sont les garçons parce qu'on est tout le temps derrière eux. En **général** en primaire ce sont les garçons.” A, CE2.*

Ils expliquent la raison de ce regard qui est plus porté sur les garçons en montrant que les garçons se font plus reprendre que les filles et donc qu'ils finissent par être plus méfiants à leur égard.

*“Je dirais que les garçons ont tendance à se montrer davantage et je finis par **remarquer plus facilement** leur comportement déviant tandis que ceux **des filles passent plus inaperçus**.” A, CE2*

*“Encore une fois j'ai envie de dire qu'**inconsciemment oui**. C'est vrai que comme **les garçons bougent plus et se mettent plus en avant dans la classe, je les reprends davantage et peut-être** que oui je suis sûrement plus sur leur dos que les filles. Mais c'est surtout lié au fait qu'**ils prennent plus de place** et que du coup **on se sent obligé de leur accorder plus d'importance en les reprenant plus souvent**.” S, CE2.*

Il arrive même à l'enseignant 1 d'aborder le comportement irréprochable de certaines filles sans l'aborder du côté des garçons ce qui confirme sa forte attention face aux comportements des garçons.

*“On peut avoir quelques cas lourds chez les filles également mais **globalement ce sont les garçons 9 fois sur 10**. Certaines filles je ne leur fait jamais de remontrances ! **Il n'y en a pas besoin**.” A, CE2.*

Grâce à l'analyse et au recueil de données issues du tableau d'observation, sur l'ensemble des élèves qui sont repris par l'enseignant 1, plus de la moitié concerne des garçons. L'attention étant plus portée sur les comportements des garçons, certains comportements de filles passent inaperçus.

Les éléments de réponses recueillis chez les enseignants semblent valider notre hypothèse concernant l'attention plus forte que porte les enseignants à l'égard des garçons. En effet, les filles considérées comme plus disciplinées ne sont pas celles dont l'enseignant se méfie à première vue.

Enfin, l'enseignant 2 rapporte assez fréquemment dans ses propos qu'il est fort possible que son comportement soit inconscient et qu'il espère ne pas regarder et donc ne pas plus sanctionner les garçons que les filles. Il souhaite sanctionner un comportement indépendamment du sexe de l'élève.

“De manière générale, je pense quand même qu'il y a plus de garçons que je vais sanctionner dans ma carrière que de filles. Alors je pense de mon point de vue que c'est lié à leur comportement. Mais je ne pense pas que ce soit... Évidemment, je n'espère pas que c'est parce que ce sont des garçons que je sanctionne plus ou que je les regarde plus. [...]. On sent que les garçons occupent plus de place et du coup, potentiellement, sont plus bavards, donc plus punis quoi.” S, CE2.

Les données recueillies entretiennent un lien direct avec les données scientifiques apportées par C. Baudoux et A. Noircent. Ils rejoignent l'idée selon laquelle il existe une différence de comportement entre les filles et les garçons à l'école. Ils mettent également en lumière une différence de comportement des enseignants envers les filles et les garçons. Ainsi, les filles et les garçons n'obtiennent pas tous la même attention de la part des enseignants.

Le type de sanction attribué par l'enseignant diffère-t-il selon le sexe de l'élève ? Quels en sont les effets sur chacun d'eux ?

→ **La fréquence de la sanction est différente selon le sexe de l'élève. Elle est plus fréquente chez les garçons. Quant à la nature de la sanction, elle reste identique quelque soit le sexe.**

Les deux enseignants s'accordent à dire que filles et garçons ne sont pas punis à la même fréquence. En effet, ils avancent tous deux que les garçons sont plus fréquemment sanctionnés que les filles de manière générale.

“Comme ça, a priori, j’ai envie de dire non, mais oui, il y a une façon de penser. Je pense sûrement oui, mais de façon inconsciente. (Hésitations) Oui, certainement. [...]. D’autant plus que leurs attitudes, de toute façon, sont inscrites quand même dans un côté très genré.” S, CE2.

“De manière générale, je pense quand même qu’il y a plus de garçons que je vais sanctionner dans ma carrière que de filles. Alors je pense de mon point de vue que c’est lié à leur comportement. On sent que les garçons occupent plus de place et du coup, potentiellement, sont plus bavards, donc plus punis quoi.” S, CE2.

Leur ressenti est très largement soutenu par celui des élèves pour qui effectivement, les garçons sont davantage sanctionnés que les filles. Pour certains d’entre eux, la réponse apparaît même comme une évidence.

“C’est les garçons ! Ils se font plus gronder parce que Lyés par exemple il parle beaucoup au voisin du coup il va beaucoup en orange. Il y a plus de garçons qui sont oranges que les filles.” Fille 1, CE2.

“Ah c’est plutôt les garçons ! Ils se font beaucoup plus gronder. C’est pas qu’ils se font plus gronder c’est qu’ils font plus de bêtises !” Fille 2, CE2.

“Les garçons sont plus punis que les filles quand même...[...] Les garçons ils se font toujours punir et les filles jamais.” Garçon 3, CE2.

“Ah non c’est les garçons beaucoup plus ! Alors que les filles, elles ne font pas de bêtises parfois mais quand elles font des bêtises ça retombe sur nous les garçons.” Garçon 4, CE2.

Il convient cependant de nuancer cette affirmation car pour deux garçons de la classe, filles et garçons sont sanctionnés à fréquence identique. Ils ne notent pas de différence particulière.

Selon les réponses récoltées lors des entretiens, la nature de la sanction est identique quel que soit le sexe de l’élève. Lorsqu’un système est mis en place, les deux enseignants s’efforcent à le faire respecter indépendamment du sexe de l’élève.

“Non c’est pareil. Le système est le même, d’où l’intérêt d’avoir un système de comportement, les enfants le connaissent c’est codifié.” A, CE2.

*“Après si une fille bavarde et qu’elle continue **elle descend même si elle s’effondre en larmes** parce que ça peut arriver mais c’est comme ça. [...] Mais **la sanction doit être à peu près la même pour tout le monde.**” A, CE2.*

L’enseignant 1 apporte une précision à ses propos. En effet, pour lui la nature de la sanction diffère indépendamment du sexe de l’élève mais dépend du profil de l’élève, qu’il soit une fille ou un garçon.

*“Il y a juste des enfants qui sont compliqués, j’en ai deux ou trois dans la classe par exemple le lundi ils seraient directement en rouge si on appliquait les mêmes règles que les autres. Donc pour ces enfants-là à profil particulier, **quand le profil est particulier attention, si t’appliques les mêmes règles que les autres ce n’est pas possible** donc il faut quand même de la souplesse.” A, CE2.*

Paradoxalement, plus tard dans l’entretien, l’enseignant 1 apporte une réponse qui vient en contradiction avec sa réponse initiale. Il semble penser que la nature de la sanction diffère selon le sexe de l’élève. On peut donc interpréter cela par le fait qu’ici, un processus inconscient entre en jeu ce qui contraint l’enseignant à jongler entre deux avis : ce qu’il pense et souhaite faire et ce qu’il fait réellement en classe. Cependant, cette opposition est sans doute relative au contexte de la classe : une classe marquée par un groupe de filles très calmes contrairement à un groupe de garçons particulièrement agités.

*“J’ai un groupe classe très dissocié donc cette année **oui, il y a des différences entre les sanctions données aux filles et aux garçons.** On a peut-être moins besoin d’être ferme avec les filles. Les cas lourds souvent en primaire c’est 90 pour-cent des garçons. Au collège c’est très différent mais nous en primaire c’est ça. Après dans les ZEP, il y a des filles qui ont des caractères très marqués. Oui, donc les garçons sont plus sanctionnés que les filles... Certaines filles je ne leur fait jamais de remontrances ! Il n’y en a pas besoin.” A, CE2.*

Après interprétation et analyse des résultats, le regard des enseignants se rapproche de celui des élèves pour qui les garçons sont davantage sanctionnés que les filles. Pour la majorité des interviewés, cela s’explique par le fait que les garçons commettent plus d’actes sanctionnables en classe. Autrement dit, les garçons sont plus sanctionnés parce qu’ils désobéissent davantage et non pas parce que les enseignants sanctionnent plus rapidement et facilement les garçons. En revanche, en ce qui concerne la nature de la sanction, les deux enseignants s’accordent à dire qu’elle est identique quel que soit le sexe de l’élève même si l’enseignant 1 nuance ses propos et doute de la

véracité de ceux-ci. Notre hypothèse de départ n'est donc pas totalement vérifiée, elle l'est en partie. D'une part, les garçons sont davantage sanctionnés que les filles, du moins plus fréquemment, d'autre part la nature de la sanction est la même selon le sexe de l'élève mais diffère selon le profil de l'élève, indépendamment de son sexe.

S'il a été prouvé sur le terrain que les garçons étaient plus sanctionnés que les filles, les recherches scientifiques l'affirment également. En effet, nous l'avions évoqué, Marie Duru-Bellat en 2009 rapporte qu'à comportement égal, les garçons reçoivent davantage de réprimandes et de sanctions concernant leur comportement en comparaison avec les filles. Ces propos sont confirmés par l'enquête menée par Sylvie Ayrat selon laquelle les garçons représentent 79,9% des élèves punis et sanctionnés dans une classe.

→ **Les sanctions envers les garçons renforcent leur identité masculine stéréotypée.**

Lorsque nous lui avons demandé de tenter d'expliquer la différence de comportement entre les filles et les garçons, l'enseignant 2 a évoqué un certain mimétisme des enfants par rapport à leur famille. Pour elle, les garçons souhaitent se rapprocher du modèle paternel et en ce sens, la sanction participerait inconsciemment à ce renforcement de l'identité masculine. En effet, les garçons voudraient être sanctionnés pour rendre compte à leur père de leur virilité.

“J'imagine qu'ils **voient un peu comment leur père fait** par rapport à leur mère.” S, CE2.

Lorsque nous avons demandé aux élèves s'ils s'étaient déjà sentis fiers après s'être fait punir, les réponses ont été très partagées. Concernant les filles, elles sont unanimes. Aucune d'entre elles n'a déjà ressenti de la fierté. En revanche, les réponses des garçons sont plus nuancées. Certains d'entre eux se sont déjà senti fiers mais d'autres jamais.

“**Oh oui !**” Garçon 3, CE2.

“**Non, non ça jamais**” Garçon 4, CE2.

La moitié des garçons qui nous ont indiquées avoir déjà été fiers de leur bêtise n'ont pas eu de retenue pour nous le dire. Nous avons ressenti leur fierté à travers leur propos. Ils n'avaient pas honte et n'étaient pas non plus impressionnés de le dire à des adultes. Nous l'interprétons de la façon suivante : ces garçons ont souhaité montrer qu'ils étaient forts, totalement détachés de l'effet

de sanction et même satisfaits de pouvoir mettre en avant leur bêtise et donc leur puissance face aux filles de la classe qui ne réagissent pas de la sorte. Nous avons eu l'impression qu'ils avaient besoin de marquer leur présence et que le fait d'être sanctionnés en réponse à une bêtise, renforçait cette présence. Cependant, l'autre moitié des garçons interrogés nous ont fait parvenir une réponse assez radicale. Ceux-là n'étaient absolument pas fiers de leur bêtise et ne concevaient pas qu'on puisse être fier d'avoir commis une bêtise. Il s'agit seulement de notre interprétation, en fonction du ressenti que nous avons eu à l'écoute de ces garçons mais elle ne garantit en rien la réalité puisqu'il s'agit de notre point de vue personnel.

Les réponses apportées et nos interprétations ne nous permettent pas d'affirmer entièrement cette hypothèse car d'une part, les réponses ne sont pas assez nombreuses pour en faire une généralité et d'autre part, le fait de ressentir de la fierté après avoir été sanctionné ne traduit pas forcément une volonté de renforcement d'une identité masculine stéréotypée. Les effets pervers que nous avons évoqués n'ont pas pu être observés et par conséquent, nous ne pouvons pas en tirer une conclusion générale.

Certaines recherches menées à ce sujet mettent en avant que certains effets des sanctions sur les élèves sont notables. Marie Duru-Bellat souligne que les garçons, malgré leur bonne volonté d'être considérés comme de bons élèves, vont tout de même vouloir paraître "virils". Alors la sanction obtenue et le sentiment de fierté engendré par celle-ci permet aux garçons de renforcer leur identité masculine. Ce constat nous permet d'éclairer notre analyse portée sur les observations sur le terrain mais malgré tout, l'hypothèse formulée demeure inafirmée par manque de résultats interprétables. Une enquête quantitative sur un plus large panel d'élèves de sexe masculin permettrait d'avoir une analyse plus profonde et de pouvoir affirmer ou non cette hypothèse.

3.3.2) Limites et forces des données recueillies

Une des limites perçues lors du recueil de données auprès des enseignants réside dans leurs réponses qui peuvent être biaisées car ils ont peur de dire la vérité à propos de ce qu'ils remarquent réellement concernant leur comportement relatif aux stéréotypes de genre. Il est possible qu'ils se soient rendu compte qu'ils punissent plus les garçons, du fait d'images toutes faites à leur égard comme étant ceux qui perturbent le plus à l'école. Or, ceci peut s'avérer ne pas toujours être le cas. De plus, inconsciemment ils peuvent ne pas apporter une réponse qui s'avère vraie sur le terrain car la peur de tomber dans le stéréotype de genre est omniprésente.

Dans les réponses des enseignants nous pouvons relever des craintes et des doutes dans leurs réponses : “ *Comme ça, a priori, j’ai envie de dire non, mais oui, il y a une façon de penser. Ouais, ouais, je pense sûrement oui, mais de façon inconsciente.*” S, CE2.

La méthode choisie nous a permis de mener deux entretiens semi-directifs avec deux enseignants. Les réponses apportées par ces deux enseignants nous ont servi de base à la réflexion, à l’interprétation et à l’analyse. Cependant, la confrontation de seulement deux entretiens ne reflète en rien la pratique générale. Ces entretiens nous ont permis de nous faire une idée des pratiques enseignantes, sans en faire une conclusion générale. Il en est de même pour les entretiens avec les élèves. L’échantillon sur lequel nous avons pratiqué nos entretiens est constitué de 8 élèves, ce qui permet d’avoir une idée générale du ressenti des élèves de cette école, mais non pas d’avoir la certitude que tous les enfants partagent cet avis. Nous sommes donc bien conscientes que nous ne pouvons pas faire de généralités sur des cas isolés observés.

La thématique sur laquelle nous avons travaillé est une thématique complexe, qui fait intervenir de nombreux facteurs parfois même inconscients. Nous sommes conscientes que s’intéresser à ce sujet contraint les interviewés, enseignants comme élèves, à questionner son comportement et à se recentrer. Nous avons pu observer que les élèves avaient du mal à mettre des mots sur leur pensée car il s’agit d’un sujet à caractère social avec des notions difficilement exprimables.

3.3.3) Discussions et pistes d’améliorations

Afin de lutter contre les inégalités de genre, il a été mis en place des formations pour les enseignants. Il conviendrait de renforcer ces formations concernant les inégalités de genre afin que les enseignants soient davantage conscients des mécanismes en jeu dans les classes et qu’ils puissent les déjouer au maximum. Ce renforcement leur permettrait tout d’abord de se rendre compte des enjeux qu’il contient et qu’ils se rendent compte qu’ils ne sont pas les seuls à adopter des comportements stéréotypés inconscients et qu’il est possible d’agir dessus sans avoir peur d’en parler. Il faut se rendre compte et prendre conscience que cela existe afin de faire évoluer les comportements. Les formations doivent pouvoir être un levier d’apprentissages pour les enfants mais aussi pour les enseignants. Pour être efficace, c’est un travail sur tous les plans qui doit être mené.

Nous l’avons vu, les parents ont des attentes différenciées concernant les enfants ce qui implique que leurs enfants ne se comportent pas de la même manière face à la réception d’une sanction.

Dans certains cas, cela renforce la présence d'effets pervers sur les élèves (colère pour les garçons, honte et culpabilité pour les filles). Ce phénomène consolide les inégalités de genre en s'appuyant sur des stéréotypes de sexe. Il s'agit donc d'agir à la base de ce phénomène et donc sur l'éducation des enfants. Pour ce faire, il convient de renforcer le lien école/famille afin de rapprocher le plus possible les attentes et les pratiques des enseignants face à la sanction, et la compréhension et la prise en compte de celle-ci par les parents. De cette manière, les sanctions joueraient plus leur rôle de gestion de classe en toute légitimité, sans être biaisées par des comportements qui la délégitimise car la conséquence de la sanction à la maison serait proche d'un enfant à l'autre. Travailler sur cet axe est particulièrement difficile car il s'agit d'uniformiser l'éducation des enfants d'une même génération dans le but d'améliorer la gestion de la sanction en classe sans pour autant imposer un système d'éducation aux parents.

4) Conclusion

Pendant de nombreuses années, il était logique et compréhensible que la mixité à l'école permettait d'assurer l'égalité des sexes. Mais nous pouvons en venir à des observations qui mettent en exergue que la mixité est une condition nécessaire de l'égalité, mais en revanche elle n'est pas suffisante.

Aujourd'hui, l'égalité des sexes est un principe fondamental inscrit dans le code de l'éducation qui permet de participer au maintien d'un climat scolaire serein, sans comportement sexiste et d'assurer l'égalité face à l'orientation. Nos recherches nous ont permis d'aboutir à des réponses sur notre problématique : l'institution scolaire, malgré elle, participe à la fabrique de genre notamment par le biais des pratiques enseignantes. En effet, les enseignants ont parfois inconsciemment une attitude qui attise les inégalités sexistes. D'après certaines études, les garçons sont davantage sanctionnés que les filles à l'école. L'objectif de notre étude était donc d'observer ce fait, de l'avérer ou non et d'essayer d'en expliquer les causes. Plusieurs interrogations ont été soulevées : cela s'explique-t-il par une éventuelle externalisation plus prononcée des troubles des garçons ? par une sévérité plus marquée lorsqu'il s'agit des garçons de la part des enseignants ? Il s'agissait également d'établir un lien entre la sanction et la conséquence sur l'élève : les sanctions données aux garçons renforcent-elles leur caractère masculin stéréotypé ?

Dans l'optique d'étudier les inégalités de genre, nous avons choisi de travailler particulièrement sur le rôle des pratiques enseignantes. Nous avons notamment souhaité mettre en corrélation les sanctions données par les enseignants et les inégalités entre les filles et les garçons. Nous nous sommes alors intéressées à la différence de comportement entre les filles et les garçons, à la fréquence et au type de sanction donnée selon le sexe et au ressenti des élèves face à la sanction. Pour ce faire, nous avons tenté de croiser les regards des enseignants et des élèves avec les nôtres afin d'obtenir des réponses les plus authentiques possibles, tenant compte de tous les points de vue dans un spectre large. Nos recherches nous ont conduites à nous demander si les sanctions des enseignants favorisent-elles les inégalités de genre à l'école ? Afin de répondre à cette problématique, nous avons formulé plusieurs hypothèses et nous avons tenté de les vérifier par une enquête de terrain mise en lien avec des éléments théoriques sur lesquels nos recherches préliminaires nous ont menées.

Les résultats obtenus au fil de notre recherche nous ont permis de valider trois de nos quatre hypothèses. Nous avons supposé que les troubles des garçons étaient plus externalisés que ceux des filles, c'est-à-dire que les garçons extériorisent davantage leur colère, leur frustration ou encore leur violence. Les données recueillies par le biais de notre enquête de terrain nous ont permis d'affirmer cette hypothèse : les garçons expriment davantage leur colère ou leur frustration contrairement aux filles qui restent plus discrètes.

De plus, nos recherches nous ont conduites à nous demander si les enseignants sont plus attentifs aux comportements déviants des garçons. Nous pouvons valider cette hypothèse car inconsciemment les enseignants se focalisent davantage sur les garçons, lesquels ont tendance à prendre plus de place à l'école de manière générale.

Concernant l'hypothèse selon laquelle la nature et la fréquence de la sanction sont différentes selon le sexe de l'élève, nous n'avons pas pu la valider entièrement. En effet, la fréquence de la sanction se révèle différente selon les sexes car en focalisant leur attention sur les garçons, les enseignants les sanctionnent plus fréquemment. Or, la nature de la sanction quant à elle ne diffère pas selon le sexe de l'élève mais est relative à divers variables externes à son genre.

Seules les recherches théoriques permettent d'affirmer la dernière hypothèse que nous avons formulée : les sanctions envers les garçons renforcent leur identité masculine stéréotypée. En effet, pour Sylvie Ayrat « *Pour entrer dans les standards de la virilité, un garçon se doit de défier l'autorité* »²⁶. Notre enquête de terrain, ne s'inscrivant pas dans le long terme, ne nous a pas permis d'observer ce mécanisme pourtant réel.

Il semble que les élèves soient enfermés dès le plus jeune âge dans des catégories relatives à leur sexe, indépendamment des pratiques des enseignants, maintenant alors les stéréotypes sexistes. Tous ces constats amènent à l'importance de la formation des enseignants à l'égalité de genre à l'école. Il paraît donc primordial de renforcer la formation des enseignants quant aux questions de stéréotypes de genre, aux phénomènes d'attentes différenciées, sans quoi les inégalités dans l'accès au savoir peineront à disparaître. De nombreux enseignants sont sensibilisés à cette question et tentent de faire le nécessaire afin de changer certaines de leurs pratiques. Or, le plus important demeure la situation où l'enseignant prend conscience des effets de certaines de ses pratiques sur les inégalités filles/garçons, qu'il les comprenne et agisse dessus. La question de l'égalité entre les filles et les garçons est donc fondamentale à l'école car certains stéréotypes ont un impact sur les

²⁶ Rollot, O. (2011, 16 mars). 80% des élèves punis au collège sont des garçons. Le monde.

performances, l'orientation et le climat scolaire. Cependant, il convient de noter que l'école n'est pas la seule à avoir un impact sur le maintien des stéréotypes de genre car la société, le contexte familial ou encore l'éducation reçue influencent également et très largement ce maintien.

En somme, afin d'enrichir notre enquête de terrain et nos résultats, il aurait été pertinent de mener nos observations sur le long terme, par exemple sur toute l'année scolaire mais également d'intervenir sur un plus large panel de classes. Plus le nombre d'enseignants et d'élèves interviewés est élevé, plus les résultats sont fiables et les analyses précises. L'aboutissement de notre travail de recherche nous a amenées à d'autres questionnements. Nous aimerions prolonger notre recherche en nous intéressant aux liens entre les sanctions et les milieux sociaux, pour essayer d'observer une différence ou non en fonction du contexte social en menant une enquête de terrain dans des écoles situées en réseau d'éducation prioritaire. Aussi, nous pourrions nous pencher sur les effets des pratiques parentales puisque parents, enseignants et élèves forment une même communauté éducative. De ce fait, nous pourrions tenter d'observer l'influence des pratiques parentales sur les conséquences de la sanction pour l'élève.

4) Bibliographie

Ayral, S. (2011) *La fabrique des garçons : sanctions et genre au collège*. Presses Universitaires de France. Prix « Le Monde de la recherche Universitaire ».

Article L382, code civil

Article L111-1, code de l'éducation

Baudoux, C. Noircent, A. (1995). *Culture mixte des classes et stratégies des filles*. Revue française de pédagogie. pp.5-15.

Belotti, E.-G.(1973). *Du côté des petites filles*. Paris : Des femmes Antoinette Fouque.

Bereni,L.(2011). *Genre état des lieux*. Consulté à l'adresse suivante:
<https://laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.html>

Curchod, D. et al. (2011). *La santé psychosociale des élèves*. Québec : Presses de l'Université du Québec. pp. 15-30.

Collet, I. (2011). *Comprendre l'éducation au prisme du genre. Théories, questionnement, débats. Carnets des sciences de l'éducation*. Université de Genève, faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation.

Conche, M. (1993). *Le Fondement de la morale*, Paris, puf, p. 88.

Costes, J., Houadec, V., & Lizan, V. (2008). *Le rôle des professeurs de mathématique et de physique dans l'orientation des filles vers des études scientifiques*. *Éducation & Formations*..

Darmon, M. (2001). *La socialisation entre famille et école. Observation d'une classe de première année de maternelle*. *Sociétés et Représentations*, vol. 1, n° 11, pp. 515-538.

Depoilly, S. (2013). *Co-construction et processus d'étiquetage de la déviance en milieu scolaire: Filles et garçons face au traitement de la transgression scolaire*. *Déviance et Société*, vol. 37(2), 207-227. <https://doi.org/10.3917/ds.372.0207>

Duru-Bellat, M. (1995) *Filles et garçons devant l'école*. Note de synthèse. Revue française de pédagogie, volume 110. p.75-109.

Duru-Bellat, M. (2014). *La réussite scolaire passe par la fin des stéréotypes*. Le monde. Consulté à l'adresse https://www.lemonde.fr/idees/article/2014/01/30/theorie-du-genre-la-reussite-scolaire-passe-par-la-fin-des-stereotypes_4357462_3232.html suivante

Degraef, V. Le Doeuff, M. (1990). *L'Étude et le Rouet*. Les Cahiers du GRIF, n°43-44. Liban. p. 210-211.

Forquin J., (dir.) (1990). *Sociologie de l'éducation, dix ans de recherche*. Paris : INRP/L'Harmattan

HAMILTON KRIEGER Linda.(avril, 2008).*Un problème de catégories : Stéréotypes et lutte contre les discriminations*.IEP Paris French-American Foundation.pp.1-20

Larousse. (2020). Sanction. Dans Dictionnaire.

Larousse. (2020). Effet pervers. Dans Dictionnaire.

Mosconi, N. (2001). *Comment les pratiques enseignantes fabriquent-elles de l'inégalité entre les sexes ?*. Les dossiers des sciences de l'éducation , n°5. p. 97-109.

Mosconi,N. (2009). *Garçons / filles : mixité et égalité des chances à l'école*. Canopé.

Consulté à l'adresse suivante : Genre et pratiques scolaires : comment éduquer à l'égalité ? http://17.snuipp.fr/IMG/pdf/mosconi_-_genre_et_pratiques_scolaires.pdf

Mosconi, N. Zaidman, C. (1997). *La mixité à l'école primaire*. Revue française de pédagogie, volume 120. p. 197-199.

Mosconi, N. (2017). *Genre et éducation des filles*. Des clartés de tout, L'Harmattan, coll. « Pédagogie : crises, mémoires », 210 p., préface d'Alain Vergnion.

Pasquier, G. (2010). Enseigner l'égalité des sexes à l'école primaire. *Nouvelles Questions Féministes*, 2(2), 60-71. <https://doi.org/10.3917/nqf.292.0060>

Pasquier, G. (2017). *Les pratiques enseignantes en faveur de l'égalité des sexes à l'école : des enjeux au cœur de l'activité d'enseignement*.

Pelgrims Ducrey, G. & Doudin, P.-A. (2000) *La discrimination des garçons : Biais dans le processus de réorientation scolaire*. *Psychoscope*, 5/00, 11-14.

Perrenoud, Ph. (1984) *La fabrication de l'excellence scolaire : du curriculum aux pratiques d'évaluation*, Genève, Droz (rééd. augmentée 1995).

Prairat.E. (2011). *La sanction en éducation*. Presse universitaires de France.

Prairat, E. (2009). *Ce que sanctionner veut dire*. Les Cahiers Dynamiques. [https://doi.org/10.3917/lcd.045.0004\(2011\)](https://doi.org/10.3917/lcd.045.0004(2011)).

Prairat, E. (2002). *Le moment historique*. Sanction et socialisation: Idées, résultats et problèmes . Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.(pp. 37-56)

Rollot, O. (2011). *80% des élèves punis au collège sont des garçons*. Le monde. https://www.lemonde.fr/education/article/2011/03/16/80-des-eleves-punis-au-college-sont-des-garcons_5983651_1473685.html

Rouyer, S. (2018). *En quoi les pratiques enseignantes renforcent-elles les inégalités de genre ?*. Education.

Salle, M. (2014). *Formation des enseignants : les résistances au genre*. Travail, genre et sociétés.N° 31, p. 69 à 84.

Scott, J. , Varikas E. (1988). *Genre : Une catégorie utile d'analyse historique*. Les Cahiers du GRIF, n°37-38. Le genre de l'histoire. pp. 125-153.

5) Annexes

Annexe 1 : Grille d'entretien qualitatif semi-directif

Guide d'entretien semi-directif à destination des enseignants

Nous effectuons un mémoire de recherche dans le cadre de notre master MEEF. Nous avons donc observé en classe, votre attitude et vos réponses face aux comportements sanctionnables des élèves ainsi que leur comportement et leur réaction également. Après avoir observé plusieurs événements liés à des digressions de règles pour lesquelles vous êtes intervenu, nous aimerions revenir sur la conception que vous avez de la sanction ainsi que votre façon de réagir. Par sanction, nous entendons toutes sortes de remontrances à l'égard des élèves (remontrance orale, sanction privative, regard insistant, gestuelle corporelle...). Nous vous remercions de nous avoir permis de mener nos observations dans votre classe et également de répondre à nos questions. Notre recherche porte sur la sanction et son effet sur les élèves. Afin de ne pas fausser les réponses durant l'entretien, nous vous précisons à la fin le critère précis sur lequel nous travaillons. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, cet entretien sera enregistré afin de nous permettre de le retranscrire par écrit, le mettre en lien avec nos résultats d'observation et de l'analyser par la suite. Il durera 20 minutes. Nous garantissons la protection des informations que vous consentez à nous fournir. Cet entretien restera strictement anonyme ainsi que confidentiel. Les réponses apportées serviront uniquement à cette recherche.

Entretien semi-directif		
Thème	Questions principales	Questions complémentaires
Informations sur l'interviewé (à renseigner avant de débiter l'entretien)	Sexe Âge Années d'expérience dans le métier Niveau de classe durant l'année en cours	
La conception de la sanction	Selon vous, quel est le but de la sanction ?	Quelles sont les formes de sanction que vous privilégiez ?
Les habitudes de gestion de classe	Quelles sont, de manière générale, les motifs pour lesquels vous sanctionnez ?	Y-a-t-il des élèves que vous ne sanctionnez pas ? Avez-vous l'impression de sanctionner plus les filles ou les garçons ? Pourquoi ?

L'effet sur les élèves	Comment réagissent vos élèves lorsque vous les réprimandez ?	Remarquez-vous une différence entre la réaction des filles et celle des garçons ? Avez-vous l'impression que certains élèves extériorisent davantage leur colère ou frustration ?
Les événements observés (questions à formuler après observation des événements)		
Question de clôture	Votre pratique de la sanction a-t-elle évolué au fil des années par rapport aux filles et aux garçons ? Souhaitez-vous ajouter une information ?	

L'objectif de notre recherche est donc de mettre en avant ou non le fait que la sanction diffère selon le sexe. Nous essayons de voir si les garçons sont plus sanctionnés que les filles, si leurs comportements diffèrent et si leur ressenti face à la sanction est différent.

Annexe 2 : Grilles d'observation en classe

Grille d'observation classe enseignant 1

Grille d'observation générale : les sanctions en classe					
<u>Date de l'observation</u> : 15 mars 2021					
<u>Niveau de classe observé</u> : CE2					
<u>Sexe de l'enseignant</u> : Masculin					
<u>Observateurs</u> : Andréa Dos Santos Rodrigues, Floriane Besnier					
Points observés		Fréquence/nature			Remarque(s)
		Filles	Garçons	Total	
Comportements sanctionnables	Bavardage	6	3	9	
	Prise de parole spontanée	2	2	4	
	Amusement	0	4	4	
	Passivité	3	2	5	
	Agressivité	0	7	7	
	Autre (à préciser)	3	5	8	Changement de place, manque de matériel.
Sanctions	Nombres de sanctions	14	23	37	

Grille d'observation classe enseignant 2

Grille d'observation générale : les sanctions en classe					
<u>Date de l'observation</u> : 16 mars 2021					
<u>Niveau de classe observé</u> : CE2 (S)					
<u>Sexe de l'enseignant</u> : Féminin					
<u>Observateurs</u> : Andréa Dos Santos Rodrigues, Floriane Besnier					
Points observés		Fréquence/nature			Remarque(s)
		Filles	Garçons	Total	
Comportements sanctionnables	Bavardage	3	5	8	
	Prise de parole spontanée	2	1	3	
	Amusement	0	4	4	
	Passivité	1	5	6	
	Agressivité	0	4	4	
	Autre (à préciser)	3	2	5	Matériel, méchanceté, mauvais choix d'activité
Sanctions	Nombres de sanctions	10	21	31	

Annexe 3 : Grille d'observation d'événement spécifique

Grille d'observation spécifique : événements observés	
<u>Date de l'observation :</u> <u>Niveau de classe observé :</u> <u>Sexe de l'enseignant :</u> <u>Observateurs :</u>	
Sexe de l'élève	
Prénom de l'élève	
Type de comportement sanctionnable observé	
Attitude de l'enseignant (concentré sur l'élève ou non)	
Type de sanction donnée	
Réaction/attitude observées	
Récidive	
Questions possibles durant l'entretien	

Annexe 4 : Entretien oral mené auprès des élèves

Dans le cadre de nos études en Master 2 MEEF, nous effectuons un travail de recherche sur les sanctions à l'école. Afin de nous aider dans nos recherches, merci de répondre oralement aux questions que nous allons te poser. Pas d'inquiétude ce questionnaire est anonyme, personne ne le lira.

Un enseignant t'a-t-il déjà sanctionné ?	
Te rappelles-tu pourquoi tu t'es fait sanctionner ?	
A l'école es-tu souvent sanctionné, quelquefois, ou jamais ?	
Comment tu te sens après une sanction ?	
As- tu l'impression d'être plus sanctionné(e) que les autres élèves ?	
Penses-tu que les filles sont plus sanctionnées que les garçons ou que les garçons sont plus sanctionnés que les filles ?	
As-tu déjà trouvé qu'une sanction n'était pas juste ?	

Merci pour tes réponses.

Annexe 5 : Retranscription des entretiens menés avec les enseignants

Retranscription de l'entretien mené avec l'enseignant 1

Selon vous, quel est le but de la sanction ?

De calmer l'enfant déjà, ça c'est la première chose. Permettre à la classe de bien fonctionner. Et puis aussi le fait qu'il n'y est pas de récidive. Et puis après sur le plus long terme il faut que l'enfant comprenne que dans la classe il y a des règles. On peut les expliquer, la sanction n'est pas bête et méchante. Il faut qu'ils comprennent, ce n'est pas juste une sanction pour une sanction.

Quelles sont les formes de sanctions que vous privilégiez ?

Alors j'ai vu ce que vous appeliez sanction, sanction c'est très vaste. Une remontrance vous le considérez comme une sanction. Donc la plupart du temps c'est ça. Après moi j'ai un système de couleur comme dans la majorité des classes. Donc ils sont d'abord marqués au tableau, ils se marquent et après au deuxième ils descendent et c'est remis à 0 à la fin de la semaine, c'est pas un système journalier. Et en fonction de la couleur, ils perdent des droits ou je vois les parents selon la couleur. Mais on est obligés d'adapter en fonction de l'enfant parce que sinon ton système ne tient pas la route, il ne faut pas qu'un enfant soit rouge toute la semaine.

Observez-vous une différence entre les sanctions que vous donnez aux filles, et les sanctions que vous donnez aux garçons ?

Alors cette année c'est un cas particulier parce que dans cette classe j'ai un groupe de filles bisounours. C'est des perles. Par contre, j'ai un groupe de garçons qu'il faut maintenir. D'ailleurs, ils ne jouent pas du tout ensemble et ne se mélangent pas. J'ai un groupe classe très dissocié donc cette année oui il y a des différences entre les sanctions données aux filles et aux garçons. On a peut-être moins besoin d'être ferme avec les filles. Les cas lourds souvent en primaire c'est 90 pour-cent des garçons. Au collège c'est très différent mais nous en primaire c'est ça. Après dans les ZEP tout ça, il y a des filles qui ont des caractères très marqués. Oui donc les garçons sont plus sanctionnés que les filles... Certaines filles je ne leur fait jamais de remontrances ! Il n'y en a pas besoin.

Quels sont de manière générale les motifs pour lesquels vous sanctionnez ?

Ah bah la plupart du temps c'est pour les problèmes de comportement pour le premier stade on va dire c'est bavardage, après c'est s'ils font n'importe quoi, s'ils se lèvent et perturbent les autres. Le principal c'est le bavardage parce que c'est le truc le plus courant. Bon je suis assez souple la dessus mai quand même il faut qu'ils comprennent. Dans la cour souvent c'est la bagarre, bon là il y a aussi le problème des masques qui engendre des punitions, c'est à dire qu'ils vont s'asseoir. Voilà la cour c'est ça principalement.

Y a-t-il des élèves que vous ne sanctionnez pas ?

Si c'est exceptionnel avec le système d'avertissement ça devrait suffire. Après, si une fille bavarde et qu'elle continue elle descend même si elle s'effondre en larme parce que ça peut arriver mais c'est comme ça. T'expliqueras a Papa et Maman pourquoi tu es en bleu. Parce qu' il y en a qui ont la pression quand même au niveau de la famille. Après ça fait partie aussi ... Quand c'est le cas, il m'est arrivé d'aller voir les familles et il y a eu une discussion. On n'est pas non plus des tyrans quand on sait que certaines familles sont plus strictes on accompagne et on rassure on dédramatise. Mais la sanction doit être à peu près la même pour tout le monde.. Il y a juste des enfants qui sont compliqués, j'en ai deux trois dans la classe par exemple le lundi ils seraient direct en rouge si on appliquait les mêmes règles que les autres. Donc pour ces enfants là à profil particulier quand le profil est particulier attention, si t'appliques le même règles que les autres c'est pas possible donc il faut quand même de la souplesse. La sanction doit être exceptionnelle, si elle est tous les jours il n'y a plus d'effet de sanction.

Tout à l'heure nous avons parlé de la fréquence de la sanction en fonction des filles et des garçons mais maintenant nous aimerions savoir est-ce que le type de sanction sera le même selon le sexe de l'élève ?

Non c'est pareil. Le système est le même, d'où l'intérêt d'avoir un système de comportement les enfants le connaissent c'est codifié. Alors pareil, si vous faites la grosse sortie de fin d'année, cette semaine vous n'allez pas mettre un gamin en rouge. Ça m'est arrivé une fois. Mais avec un élève ingérable et j'ai expliqué à la famille. Mais sinon non il n'y a pas de gamin en rouge pour une sortie de fin d'année. Il faut s'adapter et avoir une certaine souplesse.

Lorsque vous sanctionnez un élève, observez-vous des différences de réactions entre les filles et les garçons ?

Bah disons que comme les filles le sont moins, évidemment je pense que l'effet est plus immédiat et plus fort. Il y a des garçons qui sont sanctionnés toutes les semaines ... bon beh j'ai pas mis une fille en orange de l'année. Si je mettais une fille en orange ça sera le drame donc évidemment qu'il a des différences de réaction. Mais plus par rapport au fait que certains garçons sont plus habitués à terminer la semaine en bleu ou en orange ! C'est pour ça que ça ne doit pas être une habitude. Sinon ça ne marche plus. Il faut que quand le gamin soit en rouge ou en orange, c'est pas normal pour qu'il comprenne que la semaine d'après il ne faudra pas être en rouge ou en orange. C'est plus la-dessus, comme les filles ont moins de réprimandes, le jour où on en fait ça marche plus ! C'est plus là dessus.

Et pour les garçons qui sont les plus sanctionnés, quelle est leur réaction ?

Soit certains ça leur passent totalement au-dessus parce que la conséquence de la sanction n'est pas énorme.

Avez-vous l'impression que certains élèves extériorisent davantage leur colère ou leur frustration après une sanction ?

Oui oui oui oui oui. Certains ne comprennent pas la sanction et vont vous assurer que c'est pas eux que c'est toujours lui, qu'il en a marre etc... C'est toujours pareil c'est les garçons parce qu'on est tout le temps derrière eux. Mais je ne sais pas si c'est lié au fait que ce soit fille/garçon ou si c'est parce que dans ma classe ce sont les garçons qui posent souci. En général en primaire c'est les garçons. On peut avoir quelques cas lourds chez les filles également mais globalement c'est les garçons 9 fois sur 10. Regarde dans nos classes tous nos cas lourds c'est des garçons.

Votre pratique de la sanction a-t-elle évolué au fil des années ?

Oui, parce que j'ai simplifié les choses. J'essaie d'éviter les mots écrits. Quand vous avez la personne en face vous pouvez arrondir les angles, discuter etc... Et puis avec le temps ton comportement fait que dans ta classe les enfants t'écoutent plus. Quand ça commence à dérailler, il ne faut pas laisser faire. Avec le temps t'arrive à savoir comment réagir et tu ne laisses pas envenimer les choses. Il vaut mieux d'entrée de jeu que l'enfant comprenne qu'ici il y a des règles. Sans être un tyran, mais quand il sait qu'il fait n'importe quoi il faut le recadrer.

Cette pratique a-t-elle évolué par rapport aux filles et aux garçons ?

Non parce qu' en fait vous sanctionnez moins les filles parce qu'il y a moins besoin de sanctionner donc je ne vais pas sanctionner quelqu'un qui n'en a pas besoin. C'est pas dans ce sens là. C'est plus réfléchir à comment sanctionner efficacement ceux qui en ont besoin parce que ... c'est plutôt dans l'autre sens qu'il faut voir le truc. Même en ZEP et encore quelques fois les comportements des filles déviants c'était plus sur les CM mais il peut y avoir de la violence etc mais on sanctionne moins les filles encore que les garçons.

Retranscription de l'entretien mené avec l'enseignant 2

Rapidement selon vous, quel est le but de la sanction à l'école ?

De garantir.. comment dire.. de garantir le bon fonctionnement de la classe. C'est à dire que je me dis qu'a priori, je vais sanctionner si je vois qu'il y a un comportement qui va perturber ou gêner le bon fonctionnement. En fait, le bon fonctionnement, concernant tous les points de vue : travail, mais aussi l'ambiance, le bien être des enfants..

Observez-vous une réelle différence entre le type de sanction qui est donnée aux filles et le type de sanction donnée aux garçons ?

Comme ça, a priori, j'ai envie de dire non, mais oui, il y a une façon de penser. Ouais, ouais, je pense sûrement oui, mais de façon inconsciente. (Hésitations) Oui, certainement. Après, je n'ai pas d'exemples qui me viennent en tête. Ouais, mais je pense que oui. D'autant plus que leurs attitudes, de toute façon, sont inscrites quand même dans un... dans un côté très genré. Enfin, forcément, eux-mêmes entre eux n'ont pas les mêmes attitudes entre garçons, et filles aussi. Donc, la réponse n'est pas la même non plus.

Y a t il des élèves que vous ne sanctionnez pas?

Ouais, enfin, je pense pas, mais... (hésitations) je pense pas. Parce que, en plus, c'est rare de sanctionner tout de suite. Donc, en général, on fait la remarque, qu'après une remarque, oui, mais je ne me vois pas sanctionner l'enfant. Si c'est juste, il bavarde une fois et que c'est jamais arrivé avant, je ne pense pas. Je vais plutôt m'adapter au comportement de l'enfant sur le temps long. Oui, de toute façon, c'est sûr que des fois, il faut leur expliquer aussi qu'il y a une différence entre l'égalité et l'équité fin.. C'est-à-dire que les règles sont les mêmes pour tout le monde. Et puis, après de temps en temps, on est obligé de faire un petit peu, de... d'arrondir ou d'englober un peu plus selon les comportements de chacun et que, du coup, les attendus... fin nous.. nous avons un système de points, où les élèves perdent et gagnent des points. Et les attendus ne sont pas forcément les mêmes pour chacun non plus. Parce qu'ils ne démarrent pas tous avec la même attitude ou le même comportement. Donc, un enfant qui va... qui est très, très compliqué à gérer, comme j'ai pu avoir là je vois qu'il y a des progrès. Bon bah, forcément, c'est discuter avec la classe, mais il sera peut être moins sanctionné parce qu'on est dans une démarche positive et que voilà, par contre, c'est discuté avec la classe. Ça dépend vraiment de.. non, là non. La j'ai eu une petite qui est

compliquée.. dont on a parlé, dont je vous avez cités. Là, maintenant, tu vois, ça va beaucoup mieux, fin elle arrive quand même à se remettre au travail. Mais c'est vrai qu'en début d'année, c'était la plus compliqué à gérer dans un groupe. Je pense que c'est elle qui envahit on va dire le reste du groupe. Des fois, ils ont du mal à comprendre, ils vont dire qu'elle n'est pas assez sanctionné ou autre. Et après, on a le vendredi, on a un conseil de classe ou on discute de tout ça pour essayer de leur expliquer un peu le fonctionnement et le pourquoi, c'est de leur expliquer pourquoi est ce on va sanctionner? Et qu'est ce qu'on encourage? On essaie d'encourager les progrès, quoi de valoriser les progrès dans le comportement, même si ce n'est pas parfait.

Et en général, avez-vous l'impression de sanctionner plus les filles ou les garçons par rapport, par exemple, à leur comportement?

De manière générale, je pense quand même qu'il y a plus de garçons que je vais sanctionner dans ma carrière que de filles. Alors je pense de mon point de vue que c'est lié à leur comportement. Mais je ne pense pas que ce soit... Evidemment, je n'espère pas que c'est parce que ce sont des garçons que je sanctionne plus ou que je les regarde plus. Je pense qu'effectivement, il y a plus de comportements... les garçons globalement, je trouve qu'ils prennent plus de place dans les classes et pas que dans les classes. Mais en tout cas, c'est flagrant dans les classes et dans toutes les classes où je suis passé, tous les âges. On sent que les garçons occupent plus de place et du coup, potentiellement, sont plus bavards, donc plus punis quoi.

Êtes-vous plus attentives aux comportements des garçons plutôt qu'à celui des filles ?

Encore une fois j'ai envie de dire qu'inconsciemment oui. C'est vrai que comme les garçons bougent plus et se mettent plus en avant dans la classe, je les reprends davantage et peut-être.. oui je suis sûrement plus sur leur dos que les filles. Mais c'est surtout lié au fait qu'ils prennent plus de place et que du coup on se sent obligé de leur accorder plus d'importance en les reprenant plus souvent.

Remarquez-vous une différence lorsqu'ils se font punir ... entre la réaction que peut avoir une fille et la réaction que peut avoir un garçon?

Je crois que ça dépend vraiment de la personnalité de chacun quand même dans un premier temps.

Je sais... je sais pas, moi ne l'ai pas trouvé, je sais pas trop, peut être après le retour à la maison, quand il y a une suite à la maison, quand ils sont repris à la maison, c'est peut être repris différemment selon le sexe de l'élève.

Des fois, j'ai l'impression... peut-être des préjugés, des a priori, mais que peut-être, pour les garçons on laisse plus passer quand même à la maison. Les parents laissent plus passer qu'une fille ou ils vont être plus exigeant, des fois sur son comportement en classe. Si moi, je vais voir un parent, je lui dirai qu'elle a bavardé ou qu'elle était respectueuse.. C'est plus repris quand même par les parents, j'ai l'impression que ça va être plus repris quand c'est une fille, que quand c'est pour un garçon. Mais c'est vrai que les filles, elles ont plus l'impression d'être gênées et ensuite d'être reprises, alors que les garçons, comme ils ont plus l'habitude, disent qu'ils sont énervés ou en colère. C'est très réaliste dans l'image qu'ils donnent.

C'est rare que les filles s'énervent alors que les garçons il y en a pas mal quand même quand tu les gronde, ils réagissent mal. Effectivement, ouais les filles sont plus tristes parce qu'à mon avis, à la maison aussi, ce côté, t'es pas à la hauteur de ce qu'on espère est là. Je pense que les espérances ne sont pas les mêmes concernant le comportement des filles que celui des garçons.

Et donc, est ce que vous avez l'impression que certains élèves, comme par exemple les garçons, extériorisent davantage leur colère et frustration? Est-ce que vous l'avez remarqué ?

Oui oui, ça, oui. Oui, je pense qu'on les laissent plus, fin oui ils extériorisent.. plus !

On les laissent plus car c'est des garçons ?

Je ne sais pas, parce qu'on faisait ça dans la nature, mais non, je pense qu'ils le font beaucoup entre eux. Et du coup... du coup, cela s'installe aussi parce que c'est dans leurs relations entre eux, entre groupes de garçons ou il faut parler le plus fort. Tu vois ou encore... mal se répondre. Voilà plus que dans les groupes de filles en tout cas... Voilà, ils sont habitués à fonctionner comme ça. Et puis, j'imagine qu'il y a un peu de mimétisme de la société. J'imagine qu'ils voient un peu comment leur père fait par rapport à leur mère, mais aussi, sûrement. Et voilà

Pour finir est ce que votre pratique de la sanction a évolué ?

Non, je ne me suis pas posé la question dans ma pratique. La sanction a évoluée parce que je fonctionnait pas comme je fonctionne maintenant avec ce système de points où on essaie de faire gagner des points. Le but, c'est d'aller gagner des points, on va dire, pour avoir.. Enfin pour

améliorer son comportement. Mais je n'ai pas vu d'évolution. Je m'étais.. je ne me suis jamais dit dans ces termes là..

Annexe 6 : Retranscription entretien élèves

Retranscription entretien fille 1

Est-ce que tu t'es déjà fait punir par le maître ?

Oui, oui.

Et tu te souviens pourquoi ?

Heu non.

Pas du tout ? C'était peut-être pour du bavardage, ou parce que tu t'amusais alors qu'il fallait travailler ?

Heu oui quand je parlais avec mes copines.

Et tu te souviens de ce que t'a dit le maître ?

Oui il m'a dit va te marquer au tableau et c'est un avertissement ça.

Est-ce que tu te fais souvent gronder, ça arrive tous les jours ?

Heu non, c'est quelques fois mais je sais pas trop.

Ça arrive des jours où tu ne te fais pas du tout gronder ?

Oui, même des semaines entières, je suis souvent au vert.

Et quand tu te fais gronder par le maître, comment te sens-tu ? Tu es surprise ? En colère ? Triste ?

Je suis très triste et j'ai peur de recommencer.

Pourquoi ?

Bah parce que j'ai peur de me faire gronder par ma famille d'accueil.

Quand tu te fais gronder, tu es contente parfois ?

Heu non, pas contente. J'ai jamais été fière.

Penses-tu que les filles se font plus gronder que les garçons ou ce sont les garçons qui se font plus gronder ?

Heu c'est les garçons ! Ils se font plus gronder parce que Lyés par exemple il parle beaucoup au voisin du coup il va beaucoup en orange. Il y a plus de garçons qui sont oranges que les filles.

C'est parce qu'ils bavardent qu'ils se font gronder les garçons ?

C'est soit quand ils dérangent la classe ou soit quand ils bavardent.

Est-ce que tu penses que quand tu te fais gronder c'est juste ou injuste ?

Oui c'est juste.

Retranscription entretien fille 2

Est-ce que tu t'es déjà fait punir par le maître ?

Non jamais.

Pas du tout ? C'était peut-être pour du bavardage, ou parce que tu t'amusait alors qu'il fallait travailler ?

Ah oui juste une fois j'ai eu un avertissement au tableau, c'est tout !

Et tu te souviens de ce que tu avais fait ?

J'avais parlé avec une amie.

Et quand tu t'es fait punir, que tu as eu un avertissement, le maître t'avais prévenu plusieurs fois ?

Oui la première fois c'était parce que je parlais et voilà quoi.

Et après t'être fait punir, tu t'es sentie comment ? Tu étais surprise ? En colère ? Triste ?

Triste. Triste. Ah oui j'étais triste j'étais à deux doigts de pleurer parce que c'était la première fois que je me faisais punir peut-être de ma vie. Ca m'a fait bizarre et j'ai eu envie de pleurer. Et après j'ai plus recommencé du tout.

As-tu l'impression que les filles se font plus gronder que les garçons ou que ce sont les garçons qui se font plus gronder ?

Ah c'est plutôt les garçons ! Ils se font beaucoup plus gronder. C'est pas qu'ils se font plus gronder c'est qu'ils font plus de bêtises !

C'est parce qu'ils bavardent qu'ils se font gronder les garçons ?

Les garçons beh.. heu.... Eux aussi des fois ils parlent en classe, ils mettent pas le masque en classe et sinon ils jouent à la baraque dans la cour.

Est-ce que tu penses que la seule fois où tu t'es fait gronder c'est juste ou injuste ?

Non c'est juste quand même ! Je parlais donc il fallait bien que...

Retranscription entretien garçon 1

Est-ce que tu t'es déjà fait punir par le maître ?

Heu oui quelques fois.

Et tu te souviens pourquoi ?

Heu non.

Pas du tout ? C'était peut-être pour du bavardage, des bagarres, ou parce que tu t'amusais alors qu'il fallait travailler ?

Heu oui des fois c'était des bagarres. Et des fois du bavardage aussi.

Est-ce que tu te fais souvent gronder, ça arrive tous les jours ?

Non, pas toutes les semaines je ne suis pas souvent puni.

Ça arrive des jours où tu ne te fais pas du tout gronder ?

Oui.

Et quand tu te fais gronder par le maître, comment te sens-tu ? Tu es surpris ? En colère ? Triste ?

Coupable. Je me sens coupable et je regrette ce que j'ai fait.

Quand tu te fais gronder, tu es contente parfois ?

Non. Jamais content de mes bêtises mais des fois mes bêtises elles m'ont fait rigoler.

Penses-tu que les filles se font plus gronder que les garçons ou que ce sont les garçons qui se font plus gronder ?

Heu non. Autant, pareil.

Est-ce que tu penses que quand tu te fais gronder c'est juste ou injuste ?

Non, c'était toujours juste mais des fois .. oui je suis d'accord avec le maître.

Retranscription entretien garçons 2

Est-ce que tu t'es déjà fait punir par le maître ?

Oui.

Et tu te souviens pourquoi ?

Non. Je ne sais plus. J'ai déjà été privé de récré quand j'étais en rouge.

Pas du tout ? C'était peut-être pour du bavardage, ou parce que tu t'amusais alors qu'il fallait travailler ?

Parfois je me bats. C'est pour ça parfois.

Est-ce que tu te fais souvent gronder, ça arrive tous les jours ?

Heu non, quelques fois pas par semaine mais quelque fois.

Ça arrive des jours où tu ne te fais pas du tout gronder ?

Oui souvent.

Et quand tu te fais gronder par le maître, comment te sens-tu ? Tu es surprise ? En colère ? Triste ?

En colère contre le maître. Je suis énervé.

Quand tu te fais gronder, tu es content ou fier parfois ?

Non, jamais.

Penses-tu que les filles se font plus gronder que les garçons ou que ce sont les garçons qui se font plus gronder ?

Non, le maître, il punit autant les filles que les garçons.

Est-ce que tu penses que quand tu te fais gronder c'est juste ou injuste ?

C'est toujours juste.

Retranscription entretien garçon 3

Est ce que tu t'es déjà fait punir à l'école ?

Euhh oui !

Oui, tu te souviens pourquoi ?

Euh parce que je portais mal le masque.. euh après...

Peut-être qu'il y a eu du bavardage, des bagarres avec les copains ?

Les bagarres j'en fait plus depuis le CP!

Ahhh ça c'est bien! Et peut-être le bavardage ?

Si j'en fais assez en classe.

Le bavardage, ok! Après à l'école tu as l'impression d'être punis tous les jours, toutes les semaines ou tous les mois ? Tu dirais comment toujours, souvent ou quelquefois ?

Quelquefois, donc pas trop trop souvent...

Après t'être fait punir comment tu te sens ? tu es en colère ? tu es triste ?

Oui je suis en colère quand même...

Contre qui ?

Contre la maîtresse...

Pourquoi ? Tu trouves que c'est injuste ?

Non. Mais quand tu es puni, tu rates un peu ta récré et du coup, ça me met vite en colère quoi.

D'accord. Et est-ce qu'un jour tu t'es déjà sentie fière d'avoir fait une bêtise ? ou après s'être fait punir ?

Non!

D'accord! Est ce que tu as l'impression que les filles sont plus punis que les garçons où que les garçons plus punis que les filles ?

Les garçons sont plus punis que les filles quand même...

Qu'est ce qui te fait dire ça ?

Les garçons se font toujours punir et les filles jamais.

Est-ce-que tu as déjà trouvé que quand tu étais punie, c'était injuste ?

Non.. mais... punis c'est juste parce...

C'est juste parce que c'est toujours quelque chose que tu as fait.

C'est donc toujours parce ce que tu as fait quelque chose ? Tu n'as jamais été puni pour rien ?

Non.

Retranscription entretien fille 3

Est-ce-que tu t'es déjà fait punir à l'école ?

Non!

Non jamais ?

Non.

Tu ne t'es jamais fait reprendre par la maîtresse en classe ? même pour du bavardage par exemple ? Quand on te dis punir c'est aussi les réflexion ce n'est pas seulement des choses graves ! Comme par exemple quand elle te demande de te retourner pour te remettre au travail.

Ahhh ! ah oui.

Ah oui ça c'est déjà arrivé ? alors dit moi qu'est ce qu'elle a pu te dire ?

Parce que des fois quand je m'ennuie je joue avec mes règles et tout et tout et je sais que ça fait du bruit. Et des fois je n'écoute pas.

Ah des fois c'est parce que tu n'écoutes pas. Donc tu t'amuses un peu avec ton matériel ?

Oui oui.

Après à l'école tu as l'impression d'être punis tous les jours, toutes les semaines ou tous les mois ? Tu dirais comment toujours, souvent ou quelquefois ?

Non non!

Combien de fois c'est arrivé depuis le début de l'année ?

2/3 fois ...

Donc 2/3 fois il y a eu des réflexions. Et après qu'elle t'es fais ces réflexions... comment tu t'es senti ? tu es en colère ? tu es triste ? fière ?

Euh (longue hésitation) je sais pas.

Tu avais peut-être honte ?

Quand je me fais punir je range mes affaires et j'écoute. Mais je suis triste c'est pas souvent c'est bizarre.

Est-ce-que tu as l'impression que les filles sont plus punies que les garçons ? ou l'inverse que les garçons sont plus puni que les filles.

Oui les garçons plus punis

Qu'est ce qui te fait dire ça ? qu'est ce que tu as vu ?

Les garçons sont plus brusques et euh bavarde plus.

Tu as l'impression qu'ils sont plus brusques dans la classe ?

Oui c'est vrai.

Un jour quand tu a été puni est ce que tu as déjà ressenti que c'était injuste ?

Non.

Retranscription entretien garçon 4

Est ce que tu t'es déjà fait punir?

Bah oui...

Oui ? alors tu te souviens pourquoi ?

Bah oui...

Alors c'était pourquoi ?

Beh y'en a plein de fois.. y'en a des graves et des mauvaises. Des graves ou des petites ?

Dis-nous celles dont tu te rappelles ?

Beh euh parce que je n'avais pas porté le masque...

D'accord.

Euh parce que je m'étais battu.. parce que.. hmhhh

Et en classe, à l'intérieur de la classe tu t'es fait punir pour quoi ?

Parce qu' une élève me tapait, j'ai pris mon stylo et je lui ai mis dans le dos.

D'accord, tu as été un peu violent alors ?

Je suis allé chez le directeur... après...

C'est bon pour cette question ne t'inquiète pas nous allons passer à une autre. Est ce qu' à l'école tu as l'impression d'être punis tous les jours, toutes les semaines ou tous les mois ? Tu dirais comment toujours, souvent ou quelquefois ?

2 fois tous les mois ...des fois je suis pas puni.

Donc à peu près tous les mois c'est ça ?

Oui.

Et après t'être fait punir comment tu te sens ? tu es énervé ? tu es triste ?

Bah ça dépend ... quand ça dure longtemps je suis énervé, après parfois beh je sais que j'ai fais une bêtise et que j'aurais pas dû la faire.

Donc tu regrettes ?

Oui mais parfois c'est les autres qui me font punir alors que je n'avais rien fait.

Alors tu trouves cela injuste des fois ?

Oui c'est injuste parfois.

Est-ce-que tu as l'impression que les filles sont plus punies que les garçons ? ou l'inverse que les garçons sont plus puni que les filles.

Ah non c'est les garçons beaucoup plus!

Beaucoup plus ?

Alors que les filles, elles ne font pas de bêtises parfois mais quand elles font des bêtises ça retombe sur nous les garçons.

Ah donc toi tu as cette impression ?

Oui !

Comment ça se fait ? Comment tu peux expliquer ça ?

Bah par exemple... au sport quand on met des buts ou fin... c'est un peu dure à expliquer.

Retranscription entretien fille 4

Est ce que tu t'es déjà fait punir à l'école ?

Quelques fois.

C'était... c'était pour quoi ? tu te rappelles ? qu'est ce que tu as fait pour être puni ?

Hummm (hésitations) bah parfois c'est parce que j'allais courir dans la cour dans un endroit qu'il ne fallait pas courir, et ça ça peut être dangereux !

Ou sinon c'est parce que quand je fais des bêtises on voit plus moi et pas les autres donc c'est moi qui me fait punir parfois.

d'accord. Et en classe tu faisais quoi comme bêtises ?

En classe c'est plus parce que je bavarde.

Tu bavardes. D'accord. Et à l'école tu es puni tous les jours, toutes les semaines ou tous les mois ? Tu dirais comment toujours, souvent ou quelquefois ?

Non... non non. Ça va plus être à peu près une fois par semaine ou même par mois des fois.

D'accord, pas tous les jours donc ?

Non non.

Une fois que tu t'es fait punir par la maîtresse comment tu te sens ? tu es énervé, en colère ? tu es triste ?

D'un côté je me dis qu'elle a un peu raison car y'a des choses que j'ai pas a faire et que quand elle punit c'est pour mon bien parce que ça me sert à apprendre de mes erreurs.

Donc tu regrettes ?

Je suis très triste mais au fond je me dis que c'est pas très grave parce que j'aurais d'autres chances.

Ok, d'accord. Est ce que ça t'es déjà arrivé d'être fière de ta bêtise ?

Non non ça jamais.

Est ce que tu as l'impression d'être plus punis que d'autres enfants dans la classe ?

Quelques fois oui.

Oui tu as l'impression ? plus que qui par exemple ?

Adam parce qu' il est vraiment soulant.

Tu trouves qu'il se comporte moins bien que toi et c'est toi qui est le plus puni ?

Parce que il me vole mes amis et la ça commence à me soûler vraiment.

D'accord. Est-ce-que tu as l'impression que les filles sont plus punies que les garçons ? ou l'inverse que les garçons sont plus puni que les filles.

Ça je ne sais pas. (rire) mais bon je crois c'est les garçons, ils font toujours les intéressants.

Un jour quand tu a été puni est ce que tu as déjà senti que c'était injuste ?

Quelquefois oui. Je me fais punir alors que c'était pas moi.

D'accord. Tu te souviens quand ?

Bah oui... parce que parfois bah... c'est un élève qui m'insulte après je re insulte, j'oublie d'aller le dire à la maîtresse et après c'est lui il va le dire et c'est moi qui fini par me faire punir.

D'accord. Donc ça parfois tu le ressens comme injuste. Et lui il ne se fait pas punir avec toi ?

Eh non eh... mais bon après pour d'autres bêtises il se fait beaucoup punir aussi.